



Délibération

DPC

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 23 FEVRIER 2023

**2023 - 18 ASSOCIATION GALLIA THÉÂTRE
CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE 2023 - 2026
SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL « ART ET CRÉATION »**

Président de séance : DRAPRON Bruno, Maire

Etaient présents : 27

DRAPRON Bruno, CHEMINADE Marie-Line, CALLAUD Philippe, BERDAI Ammar, CREACHCADEC Philippe, TOUSSAINT Charlotte, BARON Thierry, CAMBON Véronique, TERRIEN Joël, JEDAT Günter, BUFFET Martine, CARTIER Nicolas, ABELIN-DRAPRON Véronique, DEBORDE Sophie, GUENON Delphine, EHLINGER François, DEREN Dominique, BENCHIMOL-LAURIBE Renée, CHABOREL Sabrina, MAUDOUX Pierre, MARTIN Didier, DIETZ Pierre, MACHON Jean-Philippe, ARNAUD Dominique, ROUDIER Jean-Pierre, CATROU Rémy, MELLA Florent

Excusés ayant donné pouvoir : 7

AUDOUIN Caroline à CAMBON Véronique, CHANTOURY Laurent à CHEMINADE Marie-Line, DAVIET Laurent à CARTIER Nicolas, DELCROIX Charles à EHLINGER François, PARISI Evelyne à DRAPRON Bruno, TORCHUT Véronique à BARON Thierry, VIOLLET Céline à ROUDIER Jean-Pierre

Absente excusée : 1

BETIZEAU Florence

Secrétaire de séance : CALLAUD Philippe

Date de la convocation : 16/02/2023

Date de publication : 08 MARS 2023

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n°2019-43 du Conseil Municipal du Conseil municipal du 10 avril 2019 relative à la signature d'une convention pluriannuelle 2019 - 2022 – scène conventionnée d'intérêt national « art et création »,

Considérant que ladite convention avec l'association Gallia Théâtre est arrivée à échéance le 31 décembre 2022,

Considérant que l'association Gallia Théâtre souhaite renouveler sa candidature au label scène conventionnée d'intérêt national « art et création » auprès du Ministère de la Culture,



Considérant qu'aux côtés des scènes nationales, les scènes conventionnées soutenues par l'Etat contribuent à proposer aux publics les plus larges et les plus variés une diffusion artistique de qualité et à promouvoir des démarches d'actions culturelles actives et inventives,

Considérant que les partenaires publics – la Région Nouvelle Aquitaine, le Département Charente-Maritime et la Ville de Saintes – réitèrent leur soutien auprès de l'association dans cette démarche à travers la signature d'une nouvelle convention pluriannuelle (2023-2026) permettant ainsi d'établir un cadre contractuel entre les parties pour la mise en œuvre du programme d'actions artistiques et culturelles correspondant à la mention « art et création »,

Considérant que dans le cadre de la signature de cette convention, le projet artistique et culturel de l'association « Gallia Théâtre » de Saintes s'articulera autour des fondements suivants :

- Une présence artistique affirmée dans le lieu avec une équipe artistique de Nouvelle Aquitaine associée : la compagnie du Dagor.
- La programmation est pluridisciplinaire avec un regard particulier sur les écritures contemporaines marquée par un accueil privilégié des dramaturges (auteurs/metteurs en scène).
- Un intérêt manifeste pour les intersections entre les arts, le spectacle vivant et les arts visuels, croisement des formes multiples avec un investissement sur le territoire, sur scène et hors plateau.
- Une présence des artistes la plus continue possible par un travail de compagnonnage.
- Un soutien à la création dans le cadre de résidences, de coproductions, de portraits d'artistes et des résonnances artistiques se construisent en partenariat, ou en collaboration avec des acteurs du territoire. Le décroisement des publics est une préoccupation permanente qui traverse l'ensemble du projet par une adresse en direction de la jeunesse et des familles.

Après consultation de la Commission « Vivre Ensemble » du jeudi 9 février 2023,



Il est proposé au Conseil municipal de délibérer :

- Sur l'autorisation donnée au Maire, ou à son représentant, de signer la convention cadre pluriannuelle pour la période 2023 – 2026 avec l'Association Gallia Théâtre et tout document relatif à cette affaire.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité cette proposition.

Pour l'adoption : 34

Contre l'adoption : 0

Abstention : 0

Ne prend pas part au vote : 0

Les conclusions du rapport,
mises aux voix, sont adoptées.
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Bruno DRAPRON



Le secrétaire de séance,

Philippe CALLAUD

En application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative, cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation par courrier ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication.



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**CONVENTION PLURANNUELLE D'OBJECTIFS
avec l'association « GALLIA THEATRE »**

ANNÉES 2023-2026

- VU** le règlement de l'Union Européenne n° 651/2014 de la commission du 17 juin 2014 déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité, publié au Journal officiel de l'Union Européenne du 26 juin 2014, notamment son article 53 ;
- VU** le régime cadre exempté de notification n° SA.42681 relatif aux aides en faveur de la culture et de la conservation du patrimoine pour la période 2014-2023 ;
- VU** la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 ;
- VU** le décret n° 2021-1939 du 30 décembre 2021 portant répartition des crédits et découverts autorisés par la loi n° 2021-1900 du 30 décembre 2021 de finances pour 2022 ;
- VU** la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine ;
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU** l'article 1 du décret 2001-495 du 6 juin 2001 pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées aux personnes publiques ;
- VU** le décret 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, modifié par le décret 2010-146 du 16 février 2010 ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- VU** le décret n° 2015-641 du 8 juin 2015 relatif à l'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;
- VU** le décret n° 2017-432 du 28 mars 2017 relatif aux labels et au conventionnement dans les domaines du spectacle vivant et des arts plastiques entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2017 ;
- VU** l'arrêté du 5 mai 2017 fixant le cahier des missions et des charges relatif à l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » ;
- VU** la décision de la ministre chargée de la Culture en date du, attribuant l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national » à l'association GALLIA THEATRE ;
- VU** le décret du 11 janvier 2023 portant nomination de Monsieur Etienne GUYOT en qualité de préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfet de Gironde ;
- VU** le décret n°2021-1947 du 31 décembre 2021 pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 et approuvant le contrat d'engagement républicain des associations et fondations bénéficiant de subventions publiques ou d'un agrément de l'État
- VU** la circulaire du 4 mai 2016 relative aux modalités d'attribution des aides déconcentrées au spectacle vivant ;
- VU** les circulaires signées entre les ministres de l'Éducation nationale et de la culture, du 3 mai 2013 et 10 mai 2017, relatives au développement d'une politique ambitieuse en matière d'éducation artistique et culturelle ;
- VU** la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015 relative aux nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations

VU le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant du ministère de la Culture du 25 novembre 2021 ;

VU la note du Secrétariat général du ministère la Culture en date du 23 septembre 2021 relative à la simplification et dématérialisation des démarches usagers ;

VU la décision de subdélégation n°R75-2022-10-03-00001 en date du 3 octobre 2022 de Madame Maylis DESCAZEUX, Directrice régionale des affaires culturelles de la région Nouvelle-Aquitaine en matière d'ordonnancement secondaire ;

VU la charte des missions de service public pour le spectacle qui définit les principes généraux de l'action de l'État en faveur du spectacle vivant appliquée depuis le 22 octobre 1998 ;

VU le programme n° [insérer nombre] de la Mission Culture ;

VU la convention financière annuelle entre l'État et le bénéficiaire en date du

VU la délibération de la séance plénière du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine en date du

VU le délibération Conseil Départemental de Charente Maritime en date du

VU la délibération du Conseil municipal de la Ville de Saintes en date du

Entre

D'une part,

- **L'État - Ministère de la Culture**, représenté par Monsieur Etienne GUYOT, Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, désigné sous le terme « **L'État** »,
- **La Région Nouvelle Aquitaine**, représentée par M. Alain ROUSSET, Président du Conseil régional, désignée sous le terme « **la Région** »,
- **Le Département de Charente-Maritime**, représenté par Madame Sylvie Marcilly, Présidente du Conseil Départemental, désigné sous le terme « **le Département** »
- **La Commune de Saintes**, représentée par le Maire, Monsieur Bruno DRAPRON, désigné sous le terme « **la Ville** »

désignés ensemble sous le terme « **les partenaires publics** »

Et

d'autre part,

l'association « **GALLIA THEATRE** », représentée par Mme Sylvie BARRE Présidente, dûment mandatée,

et

Madame Dominique SARAH, directrice

Siège social : 67 ter cours National – 17100 Saintes

N° de SIRET : 442 799 243 000 13 - Code APE : 9001Z

N Immatriculation TVA : FR 07 442 799 243

Licences :

n°1/ LD—20-004277

n° 2/ LD—20-004278

n° 3 / LD—20-004279

et ci-après désignée « le bénéficiaire »

Il est convenu ce qui suit :

Préambule

Considérant la politique en faveur de la danse conduite par le ministère de la Culture qui vise à la mise en valeur du répertoire, de la création et de la diffusion du spectacle vivant ;

Considérant que l'aide pluriannuelle aux ensembles et compagnies indépendantes du spectacle vivant tend à favoriser et consolider l'indépendance artistique en accompagnant des artistes dans leur développement et leur exposition croissante au plan national et international ;

Considérant la priorité nationale réaffirmée par le ministre de la culture visant à une généralisation de l'éducation artistique et culturelle dans tous les temps de la vie de l'enfant et des jeunes au sens large, et prenant en compte le territoire comme entité de développement d'une action partagée avec les collectivités ;

Considérant le programme d'actions mis en place par l'association du Gallia Théâtre (annexe I) est conforme au cahier des missions et des charges de l'appellation scène conventionnée d'intérêt national mention « *art et création* » ;

Considérant que le projet présenté par le bénéficiaire (annexe 1) participe de cette politique, compte tenu de la capacité de sa direction artistique à soutenir et mettre en œuvre :

- Apporter un soutien significatif à des équipes artistiques, notamment celles du territoire d'implantation, par l'apport de moyens humains et matériels favorisant leur travail de recherche et de création (lieux, équipes techniques, financements) ;
- S'inscrire dans les réseaux de production et de diffusion favorisant la recherche de diffusion des créations soutenues ;
- Porter une attention particulière au renouvellement des écritures et des formes d'adresse au public ;

Considérant le projet initié et conçu pour les quatre prochaines années par le bénéficiaire, précisé en annexe I, et qu'il entend réaliser, est conforme à son objet statutaire, et qu'à ce titre, le bénéficiaire veille à la mise en œuvre des droits culturels, à l'insertion professionnelle et au développement de la coopération dans le champ de la création artistique ;

Considérant que le bénéficiaire s'engage à respecter les engagements du plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels dans le spectacle vivant du Ministère de la Culture du 25 novembre 2021 ;

Considérant (Région Nouvelle-Aquitaine)

Considérant (Département de Charente-Maritime)

Considérant (Ville de Saintes)

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention a pour objet d'établir le cadre contractuel entre le bénéficiaire et les partenaires publics pour la mise en œuvre du projet artistique et culturel du bénéficiaire précisé en annexe I et de définir les modalités de son évaluation au travers des objectifs concrets et mesurables.

Par la présente convention, le bénéficiaire s'engage à son initiative et sous sa responsabilité, à mettre en œuvre le programme d'action suivant en cohérence avec les orientations de politiques publiques et dans le cadre de son projet global d'intérêt général suivant précisé en annexe I à la présente convention et conforme à son objet statutaire et inscrit ci-après :

Le projet artistique de la scène du Gallia s'articule pour ces 4 prochaines années autour des fondements suivants :

- Une présence artistique affirmée dans le lieu avec une équipe artistique de Nouvelle Aquitaine associée : la compagnie du Dagor à partir de 2022.
- La programmation est pluridisciplinaire avec un regard particulier sur les écritures contemporaines marquée par un accueil privilégié des dramaturges (auteurs/metteurs en scène).
- Un intérêt manifeste pour les intersections entre les arts, le spectacle vivant et les arts visuels, croisement des formes multiples avec un investissement sur le territoire, sur scène et hors plateau.
- Une présence des artistes la plus continue possible par un travail de compagnonnage.
- Un soutien à la création dans le cadre de résidences, de coproductions, de portraits d'artistes et des résonnances artistiques se construisent en partenariat, ou en collaboration avec des acteurs du territoire. Le décroisement des publics est une préoccupation permanente qui traverse l'ensemble du projet par une adresse en direction de la jeunesse et des familles.

Par ce programme, le bénéficiaire veille à la mise en œuvre des droits culturels, à l'insertion professionnelle et au développement de la coopération dans le champ de la création artistique.

Le projet conçu par la directrice artistique, Mme Dominique Sarah, est décliné en programme pluriannuel d'activité.

La présente convention fixe :

- la mise en œuvre concrète du programme d'actions artistiques et culturelles ;
- les conditions de suivi et d'évaluation du programme d'actions artistiques et culturelles.

Les partenaires publics contribuent financièrement au fonctionnement général et à la réalisation du projet artistique et culturel.

Article 2 : Durée de la convention

La convention est conclue pour une durée de 4 années recouvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026, sous réserve de la disponibilité effective des crédits dans le cadre des Lois de finances concernées et conformément aux dispositions relatives à la clause de revoyure prévues à l'article 11 de la présente convention.

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention ou d'un avenant prolongeant la présente convention, est subordonnée à la rédaction de l'évaluation et au contrôle prévus aux articles 9 et 10 de la présente convention.

Article 3 : Conditions de détermination de la contribution financière

Au titre du règlement (UE) de la commission du 17 juin 2014 visé, les partenaires publics contribuent financièrement au projet visé à l'article 1 de la présente convention.

La contribution de chaque partenaire public est une aide au fonctionnement détaillée à l'annexe IV de la présente convention et prendra la forme d'une subvention. Les partenaires publics n'en attendent aucune contrepartie directe.

3.1 Pour l'État

La définition du montant des subventions attribuées sur la période du 01 janvier 2023 au 31 décembre 2026 se fera dans le principe de l'annualité budgétaire et sous réserve des conditions cumulatives suivantes :

- l'inscription des crédits de paiement en Loi de finances ;
- la reconduction des critères d'intervention du ministère de la culture dans le cadre de sa politique nationale ;
- le respect par le bénéficiaire des obligations mentionnées aux articles 1^{er} et 5 à 9 de la présente convention ;
- la vérification en fin d'exercice que le montant de la contribution annuelle n'excède pas le coût annuel du programme d'actions.

Cette subvention est spécialement versée en contrepartie de la réalisation des activités et des actions précitées. La contribution de l'État fera l'objet d'une convention financière pluriannuelle bilatérale avec le bénéficiaire.

À titre indicatif, le bénéficiaire a perçu en 2022 pour son programme :

- la somme de 120 000 € au titre du BOP 131
- la somme de 6 700 € au titre du BOP 361

Financement complémentaire au titre d'autres actions spécifiques :

Compte tenu d'autres actions spécifiques qu'il organiserait et qui entreraient dans les critères d'éligibilité du ministère de la culture, le bénéficiaire peut solliciter l'octroi de subventions spécifiques qui feraient l'objet d'une instruction complémentaire selon les modalités en vigueur et seraient versées par voie d'avenant à la convention financière.

3.2 Pour la Région Nouvelle-Aquitaine

3.2 Pour le Département de Charente-Maritime

3.3 Pour la Commune de Saintes

Article 4 : Modalités de versement de la contribution financière

4.1 Pour l'État

La subvention est d'un montant global de 123 600 €, répartie comme suit :

- 120 000 € au titre du BOP 131
- 3 600 € au titre du BOP 361.

Pour l'année 2023, la contribution de l'État a fait l'objet d'une convention financière bilatérale annuelle avec le bénéficiaire qui sera complétée par une convention financière bilatérale pluriannuelle après signature de la présente convention. Pour les deuxième, troisième et quatrième années d'exécution de la présente convention, la contribution financière annuelle de l'État est notifiée par voie d'avenant à la convention financière pluriannuelle bilatérale.

4.2 Pour la Région Nouvelle-Aquitaine :

4.3 Pour le Département de Charente Maritime

4.4 Pour la Commune de Saintes

Article 5 : Justificatifs

5.1 Pour l'État

Le bénéficiaire s'engage à fournir dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice les documents ci-après :

- le compte-rendu financier de l'action, qui retrace de façon fiable l'emploi des fonds alloués pour l'exécution des obligations prévues à la présente convention, notamment à son article 1er. Ce compte rendu doit être conforme à l'arrêté du 11 octobre 2006 pris en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations. Il est accompagné d'un compte rendu quantitatif et qualitatif de l'action comprenant les éléments d'évaluation. Ce compte rendu financier et ce compte rendu quantitatif et qualitatif sont signés par le représentant de la société ou toute personne habilitée ;
- Les comptes annuels et, lorsqu'il est rendu obligatoire par un texte législatif ou réglementaire, le rapport du commissaire aux comptes, le cas échéant, la référence de leur publication au Journal officiel ;
- Le rapport d'activité, le cas échéant ;
- Le bilan de la réalisation des actions mises en œuvre au titre des 5 engagements prévus dans le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) ;

Tout autre document nécessaire à la compréhension du programme d'actions.

5.2 Pour la Région Nouvelle-Aquitaine :

5.3 Pour le Département de Charente-Maritime

5.4 Pour la Ville de Saintes

Article 6 : Autres engagements

6.1 Le bénéficiaire informe sans délai les partenaires publics de toute modification de son identification et fournit la copie de toute nouvelle domiciliation bancaire.

6.2 En cas d'inexécution, de modification substantielle ou de retard dans la mise en œuvre de la présente convention, le bénéficiaire en informe les partenaires publics sans délai par lettre recommandée avec accusé de réception.

6.3 Le bénéficiaire déclare ne pas être bénéficiaire d'aide illégale et incompatible soumise à obligation de remboursement en vertu d'une décision de la Commission Européenne.

6.4 Le bénéficiaire s'engage, dans le cadre de son projet artistique, à la mise en œuvre des principes des droits culturels, à l'insertion professionnelle et au développement de la coopération dans le champ de la création artistique.

6.5 Le bénéficiaire s'engage à mettre en œuvre les 5 engagements prévus dans le plan de lutte contre les violences et le harcèlement sexistes et sexuels (VHSS) proposé par le ministère de la Culture aux professionnels du secteur culturel et rappelé ci-dessous :

- se conformer aux obligations légales en matière de prévention et de lutte contre le harcèlement et les violences à caractère sexiste et sexuel ;
- former dès 2022 les dirigeants et principaux cadres de la structure, les responsables RH et les personnes référentes en charge des VHSS ;
- sensibiliser formellement les équipes et organiser la prévention des risques ;
- créer un dispositif de signalement efficace et traiter chaque signalement reçu ;
- mettre en place un suivi et une évaluation des actions en matière de lutte contre les VHSS.

Les engagements pris par le bénéficiaire sont formalisés dans un plan d'action.

Article 7 – Communication

Le bénéficiaire de cette subvention s'engage à indiquer de façon lisible et explicite l'identité visuelle de chaque partenaire public sur tous les supports et documents produits dans le cadre de la convention.

Il indiquera la participation de l'État par une publicité appropriée conforme au logo fourni par la DRAC, la préfecture de région ou les préfectures de département, sur tous les supports de communication et d'information du public pendant la réalisation du projet <https://www.culture.gouv.fr/Regions/DRAC-Nouvelle-Aquitaine/La-DRAC-Nouvelle-Aquitaine/Charte-graphique-de-l-Etat-en-region>.

Article 8 : Sanctions

8.1 En cas de retard dans l'exécution ou d'inexécution de la convention par le bénéficiaire, ou en cas de modification substantielle et unilatérale de celle-ci, sans l'accord écrit des partenaires publics, ces derniers peuvent ordonner le reversement de tout ou partie des sommes déjà versées au titre de la présente convention, la suspension de la subvention ou la diminution de son montant, après examen des justificatifs présentés par le bénéficiaire.

8.2 Tout refus de communication ou toute communication tardive du compte rendu financier mentionné à l'article 5 peut entraîner la suppression de l'aide. Tout refus de communication des comptes peut entraîner également la suppression de l'aide.

8.3 Les partenaires publics informent le bénéficiaire de ces décisions par lettre recommandée avec accusé de réception ou par voie électronique avec accusé de réception.

Article 9 : Évaluation

9.1 L'application de la présente convention fera l'objet d'un suivi régulier dans le cadre d'un comité de suivi annuel ou biennuel en présence de la direction artistique de la structure bénéficiaire et des représentants des collectivités publiques signataires.

9.2 Le comité de suivi est chargé de l'examen et du suivi des missions inscrites au titre de la présente convention.

Il examine chaque année la réalisation du programme d'actions de l'année venant de s'achever, ainsi que les orientations de l'année à venir et, en fin de convention, l'autoévaluation présentée par le directeur de la structure.

9.3 L'évaluation porte sur la réalisation du programme d'actions et sur sa conformité au regard du cahier des missions et des charges de l'appellation « scène conventionnée d'intérêt national ». Les partenaires publics procèdent, sur la base de l'autoévaluation réalisée par la directrice, une évaluation de la réalisation du projet auquel ils ont apporté leur concours, sur un plan quantitatif comme qualitatif. Les indicateurs, inscrits au titre de la présente convention, définis par les parties, contribuent au suivi annuel puis à l'évaluation finale de la réalisation de la convention. Les indicateurs ne sont qu'une partie de l'évaluation qui fait toute sa place à l'analyse de la qualité et de tous les aspects de l'impact des activités du bénéficiaire.

Article 10 : Contrôle des partenaires publics

10.1 Les partenaires publics contrôlent annuellement, ainsi qu'à l'issue de la convention, que la contribution financière n'excède pas le coût de la mise en œuvre du programme d'actions au titre duquel cette contribution est accordée. Ils peuvent exiger le remboursement de la quote-part excédentaire de la contribution financière ou la déduire du montant de la nouvelle subvention en cas de renouvellement.

10.2 Pendant et au terme de la convention, un contrôle sur place peut être réalisé par les partenaires publics, dans le cadre de l'évaluation prévue à l'article 9 ou dans le cadre du contrôle financier annuel. Le bénéficiaire s'engage à faciliter l'accès à toute pièce justificative des dépenses et tout autre document dont la production serait jugée utile dans le cadre de ce contrôle. Le refus de leur communication entraîne la suppression des aides.

Article 11 : Conditions de renouvellement de la convention

La conclusion éventuelle d'une nouvelle convention est subordonnée à la réalisation de l'évaluation prévue à l'article 9, à la réalisation d'une auto-évaluation du programme d'actions artistiques et culturelles produite par la direction au plus tard six mois avant le fin de la convention et aux contrôles de l'article 11, et à une demande provenant du bénéficiaire qui sera examinée dans les conditions de l'article 4 de l'arrêté du 5 mai 2017 relatif aux scènes conventionnées d'intérêt national.

Article 12 : Avenant

La présente convention ne peut être modifiée que par avenant signé par les partenaires publics et le bénéficiaire. L'avenant conclu précisera les éléments modifiés de la convention, sans que ceux-ci ne puissent conduire à remettre en cause les objectifs généraux définis à l'article 1^{er}. Les avenants ultérieurs feront partie de la présente convention et seront soumis à l'ensemble des dispositions non contraires qui la régissent.

La demande de modification de la présente convention est réalisée en la forme d'une lettre recommandée avec accusé de réception précisant l'objet de la modification, sa cause et toutes les conséquences qu'elle emporte. Dans un délai de deux mois suivant l'envoi de cette demande, les autres parties peuvent y faire droit par lettre recommandée avec accusé de réception.

Article 13 : Annexes

Les annexes I, II, III, IV et V font partie intégrante de la présente convention.

Annexe I : Projet artistique et culturel – programme d'actions

Annexe II : modalités de l'évaluation et indicateurs

Annexe III : budget prévisionnel global sur la durée de la convention, ainsi que les moyens affectés à la réalisation du programme d'actions. Le budget prévisionnel n'est présenté dans cette annexe qu'à titre indicatif. Il ne permet notamment pas de déroger au principe selon lequel les aides attribuées par les partenaires publics signataires de la présente convention le sont dans le respect de la règle de l'annualité budgétaire.

Annexe IV : plan de lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Annexe V : contrat républicain

Annexe VI : coûts admissibles - extrait de l'article 53 du règlement (UE) n° 651/2014

Article 14 : Suspension de la convention

La présente convention est conclue sous condition expresse que le directeur porte le projet artistique validé ci-dessus et en assure la direction artistique jusqu'à l'échéance.

En cas de départ de Frédéric Branchu avant l'échéance, la présente convention est réputée suspendue. La structure ne peut, dès lors, plus de prévaloir de l'appellation « Scène conventionnée d'intérêt national ».

Article 15 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, cette dernière pourra être résiliée de plein droit par l'autre partie, sans préjudice de tout autre droit qu'elle pourrait faire valoir, à

l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Article 16 : Recours

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du tribunal administratif de Bordeaux.

La décision peut être contestée devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Telerecours Citoyens, accessible par le site internet <http://www.telerecours.fr/>.

Fait à , le en XXX exemplaires.

Pour l'association « »
La Présidente,

La Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine

Pour la Ville de Saintes,
Le Maire

Pour la Région Nouvelle-Aquitaine
Le Président,

Visa de la directrice artistique,

Pour le Département de Charente

Envoyé en préfecture le 08/03/2023

Reçu en préfecture le 08/03/2023

Publié le

ID : 017-211704150-20230223-2023_18-DE

S²LO

GALLIA THÉÂTRE CINÉMA SAINTES

CONVENTION D'OBJECTIFS POUR L'APPELLATION SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL art et création – SAINTES

**PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL 2023-2026
SUIVI DE L'AUTO-ÉVALUATION 2019-2022**

sous la direction de Madame Dominique SARAH
Décembre 2022

Partie 1 • PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL • GALLIA THÉÂTRE CINÉMA • 2023-2026

1. PRÉAMBULE

2. LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

2.1. La ligne artistique de la programmation pluridisciplinaire autour de nouveaux récits

2.1.1. Une présence privilégiée des auteurs/metteurs en scène

2.1.2. La théâtralité, un axe affirmé dans la programmation

2.1.3. La danse

2.1.4. Les arts croisés

2.1.6. Des chemins de traverse

2.2. Soutien à la jeune création et compagnonnage des artistes

2.2.1. Compagnonnage

- Avec les jeunes équipes artistiques

- Avec des artistes confirmés

2.2.2. Une aventure durable pendant 4 ans avec une équipe associée :

Cie du Dagor

2.2.2.1. Présentation de la Compagnie du Dagor

2.2.2.2. Les engagements du Gallia dans le soutien à la création du Dagor

2.2.2.3. Les liens entre la Cie du Dagor et les publics

3. LES COOPÉRATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

3.1. Travail en réseau pour la production et la diffusion artistique

3.2. Participation du Gallia à la création d'une plateforme du Réseau Jeunesse en Nouvelle Aquitaine.

3.3. Le Cirque à Brizambourg – Une association de trois opérateurs

3.4. Des projets de coopération sur le territoire saintais

3.4.1. Des projets partagés avec l'Abbaye aux Dames et l'APMAC

3.4.2. Soutien aux artistes locaux

4. LA POLITIQUE DES PUBLICS

4.1. La médiation artistique et culturelle – Des rencontres à l'œuvre

4.2. L'adresse à la jeunesse

4.3. Les actions en direction des publics scolaires

4.4. La fréquentation générale

5. MISE EN ŒUVRE

5.1. Chantier de réflexion pour une transition écologique

5.2. Les ressources humaines – Une équipe investie

5.3. Les moyens financiers

6. LES ANNEXES

6.1. Les indicateurs de suivi

6.2. Les budgets

6.3. Extrait de décision du CA du 16 novembre 2022

1. PRÉAMBULE

Le Gallia équipement de la Ville de Saintes, rayonne sur un bassin de population d'environ 120 000 habitants. Saintes, 26 000 habitants, est la Ville centre d'une Communauté d'Agglomération qui regroupe 26 communes. Labellisée *Ville d'Art et d'Histoire*, elle dispose à ce titre d'un patrimoine exceptionnel. Forte d'un héritage, elle occupe une place centrale dans le rayonnement culturel avec une offre riche et plurielle.

Réhabilité en 2003 par l'architecte Michel Seban, le Théâtre situé en plein centre-ville tire sa spécificité architecturale par le maintien de sa façade du XIXe siècle dans une architecture résolument contemporaine. L'exploitation du Théâtre est alors confiée à une association sous la direction de Michel Roudier, alors directeur de l'Abbaye aux Dames. Le théâtre est doté de deux salles : une salle d'une jauge de 500 places, dédiée au spectacle vivant et une seconde, d'une jauge de 100 places, exclusivement réservée à l'activité cinéma. Depuis 2003, ce lieu porte cette double activité. Il a pour vocation de soutenir et de diffuser la création contemporaine et de favoriser les échanges entre les artistes et la population, toujours dans un souci de proximité et de décloisonnement des publics. Dès l'origine, l'activité de ce lieu s'inscrit dans le programme national des « scènes conventionnées » du ministère de la culture en faveur de la création. Il est également classé Cinéma ART ET ESSAI pour ces deux écrans, par le CNC assorti des trois labels « *Jeune Public* », « *Patrimoine et Répertoire* » et « *Recherche et Découverte* ».

Depuis 2014, la direction est assurée par Dominique SARAH qui poursuit et développe le projet de l'association du Gallia Théâtre Cinéma dans le cadre des missions de service publiques pour la culture réunissant les différentes collectivités (Ville de Saintes, Département de Charente Maritime, Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, via la DRAC de Nouvelle Aquitaine).

Aujourd'hui, la convention d'objectifs d'une durée de 4 ans relative au programme des scènes conventionnées d'intérêt nationale – *Art et Création* – arrive à son terme. A l'issue d'un bilan avec l'ensemble des partenaires, qui a pris en compte l'impact de la crise sanitaire, Le Gallia candidate à nouveau pour cette appellation pour une durée de 4 ans, de 2023 à 2026. C'est dans un contexte économique difficile que nous envisageons cette candidature. C'est pourquoi il est nécessaire de repenser les enjeux afin de conforter le sens du projet artistique. Si la philosophie du soutien à la création reste le socle de notre activité, il est indispensable d'en questionner la stratégie pour continuer d'y parvenir. C'est dans le cadre de cette transition que nous proposons des pistes de réflexions afin d'être au plus près du vivant sans sacrifier à l'ambition artistique. Repenser le collectif, par des mutualisations, des partages d'outils en menant quelques expériences inédites. Nous tenterons d'être inventifs afin de poursuivre une aventure artistique humaine dans une dynamique au service du développement culturel du territoire, de son attractivité et de son rayonnement.

2. LE PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL

Outre la diffusion et la création d'œuvres contemporaines, le Gallia poursuit une mission de service public visant à ouvrir le théâtre au plus grand nombre et à favoriser la découverte des écritures contemporaines dans sa diversité.

Le projet artistique de la scène du Gallia s'articule pour ces 4 prochaines années autour des fondements suivants :

- Une présence artistique affirmée dans le lieu avec une équipe artistique de Nouvelle Aquitaine associée : la compagnie du Dagor à partir de 2022.
- La programmation est pluridisciplinaire avec un regard particulier sur les écritures contemporaines marquée par un accueil privilégié des dramaturges (auteurs/metteurs en scène).
- Un intérêt manifeste pour les intersections entre les arts, le spectacle vivant et les arts visuels, croisement des formes multiples avec un investissement sur le territoire, sur scène et hors plateau.
- Une présence des artistes la plus continue possible par un travail de compagnonnage.
- Un soutien à la création dans le cadre de résidences, de coproductions, de portraits d'artistes et des résonances artistiques se construisent en partenariat, ou en collaboration avec des acteurs du territoire. Le décroisement des publics est une préoccupation permanente qui traverse l'ensemble du projet par une adresse en direction de la jeunesse et des familles.

2.1. La ligne artistique de la programmation pluridisciplinaire qui s'articule autour de nouveaux récits

Le Gallia consacre sa programmation aux écritures d'aujourd'hui et aux nouvelles esthétiques dans tous les champs disciplinaires. C'est un projet ouvert à tous et toutes qui prône la diversité et qui est ouvert à la jeunesse.

Aujourd'hui, le volume de la programmation représente en moyenne 30 à 35 spectacles pour 70 à 80 représentations, mais au regard des contraintes budgétaires, nous serons certainement contraints dans l'avenir de baisser légèrement le nombre de spectacles accueilli par saison en essayant de maintenir le nombre de levers de rideaux. La création théâtrale et les écritures d'aujourd'hui seront largement affirmées sur 80 % du volume total de la programmation.

La programmation est pluridisciplinaire avec un axe fort sur la théâtralité.

La ligne artistique de la programmation s'inscrit résolument dans les récits du monde contemporain qui empruntent parfois aux mythes anciens de la littérature ou aux œuvres du passé redécouvertes à la lumière du temps présent. Le théâtre est par définition un art en mouvement. Il est nécessaire d'en montrer la diversité, en étant au plus près de la vision des artistes d'aujourd'hui.

2.1.1. Une présence privilégiée des auteurs / metteurs en scène

Si le théâtre est un art du collectif et du partage, l'écriture passe par un autre temps, celui de la maturation portée par la projection d'une vision poétique première. Les auteurs/metteurs en scène occupent une place de choix dans notre programmation. Le Gallia affirmera son soutien aux auteurs/metteurs en scène. Des artistes qui, par leur regard poétique et singulier, nous touchent et nous déplacent dans la manière de voir et comprendre le monde. Ils ouvrent des horizons sensibles. Le Gallia est un

lieu où s'écrit, s'expérimente un répertoire d'aujourd'hui, à la table ou sur le plateau à travers des résidences d'écriture, de chantiers ouverts... Nous développerons un lien privilégié avec les auteurs d'aujourd'hui en les faisant connaître du public, par les spectacles bien sûr mais aussi par des rencontres dans le cadre de résidences (cycle de *conversations avec ...* ou par le dispositif *Passe-moi le texte...*). Car le Gallia est aussi un lieu vivant, propice à l'invention de moments de partage, de rencontres, d'échanges formels et informels, de mise en commun des processus de création et d'expérimentations partagées avec les publics.

Le compagnonnage que nous menons avec des auteurs (tels que : Amine Adjina, David Geselson, Alexandra Badéa, Camille Dagen, Thomas Quillardet, Yann Verbugh, François Cervantes...) est important et s'inscrit dans des processus d'accompagnement ajustés au plus près des besoins des projets par des accueils en résidence, des soutiens financiers, et de mise en œuvre de processus de rencontres particulières avec les publics.

2.1.2. La théâtralité, un axe affirmé dans le choix de la programmation

Si le Gallia privilégie dans sa programmation les écritures contemporaine, il est aussi soucieux des formes qui renouvellent les esthétiques du spectacle vivant qui croisent d'autres champs disciplinaires (théâtre, arts numériques, danse, musique...).

Parallèlement, le Gallia alterne dans sa programmation théâtrale de grands formats aux côtés de formes plus intimistes à petites jauges. Quant aux œuvres, si certaines appartiennent au répertoire d'aujourd'hui, d'autres au répertoire classique, elles ont cette particularité de se conjuguer dans le mouvement du temps présent.

2.1.3. La danse

Ce champ disciplinaire est présenté dans sa diversité d'écriture chorégraphique. Un équilibre de programmation entre grands et petits formats permettra de rendre compte de la diversité de la création d'aujourd'hui. Un travail de médiation est proposé au public avec les chorégraphes accueillis pour accompagner les œuvres présentées. Des artistes confirmés tels que Thomas Lebrun, Kaori Ito, Gaëlle Bourges côtoient une programmation d'artistes moins connus du grand public : Julie Coutant, Madeleine Fournier, Marc Lacourt ...

2.1.4. Les arts croisés

Une partie de la programmation entremêle les disciplines. Des performances ou des grands formats qui juxtaposent la théâtralité avec l'art numérique, la magie nouvelle, les arts du cirque avec la danse, cinéma et spectacles vivants, le théâtre et la musique. Ce sont des propositions souvent inclassables, riches d'un processus de création multiple. Ainsi, Jeanne Désoubeaux qui travaille ses dramaturgies théâtrales comme des opéras. Ou l'artiste, Emmanuelle Lafon de l'Encyclopédie de la Parole qui travaille sur une classification du langage, David Wahl et ses causeries théâtrales. L'artiste circassienne Raphaëlle Boitel qui mêle les arts du cirque au plateau dans une dimension

chorégraphique ; le magicien Thierry Collet ; la dimension plastique avec Camille Dagen proche des arts performatifs, ou encore l'artiste suisse grecque Mélina Martin qui aime jouer avec les codes de la représentation. Le Collectif NightShot mène des projets où la « physicalité des corps » est très présente et la musique sert toujours un propos dramaturgique théâtral fort. Marion Siefert, autrice, metteuse en scène et performeuse innove de manière singulière aujourd'hui grâce au numérique dans le domaine des arts vivants.

2.1.5. Des chemins de traverse

Une partie de la programmation interroge le cadre de la représentation et la perception du spectateur. Pour certains spectacles, le rapport au public est intégré dans la dramaturgie. C'est pourquoi le Gallia investit d'autres espaces de représentation qui ne sont pas spécifiquement dédiés aux spectacles vivants (exemple : *Amours 2* du dramaturge Joël Pommerat, *Nos jardins* d'Amine Adjina ...). Certaines formes originales sont proposées dans l'espace public, dans d'autres lieux non théâtraux, ou encore sur le plateau du Gallia dans des dispositifs particuliers dans le rapport aux spectateurs. L'espace public est un endroit propice à la rêverie. Ainsi, certaines propositions pourront être pensées comme des rendez-vous plutôt que des spectacles. Exemple : *Conversation avec un arbre* de la Cie Rouge Eléa qui propose une promenade avec des installations plastiques dans les arbres.

2.1.6. La Musique, les Arts du Cirque

Ce sont des endroits de la programmation où le Gallia travaille essentiellement en partenariat avec des opérateurs existants sur le territoire saintais et au-delà (voir le chapitre coopération) sous forme de collaboration ou de coréalisation.

2.2. Soutien à la jeune création et compagnonnage avec des artistes

Le Gallia soutient la création en étant attentif aux équipes artistiques du territoire néo-aquitain. Dans ce cadre, ce sont 3 à 5 productions en moyenne qui seront soutenues par saison. Sans établir une politique de quota trop rigide, le Gallia porte une attention particulière à l'équilibre pour une parité Hommes/Femmes des équipes porteuses de projets.

2.2.1. Compagnonnages

- **Avec de jeunes équipes artistiques**

Le Gallia entretient une certaine fidélité au long cours avec certains artistes tout en restant vigilant à l'accueil de nouveaux artistes. Le Gallia poursuivra ce travail d'accompagnement de jeunes artistes, en particulier ceux et celles qui sortent des écoles. La Région Nouvelle Aquitaine est riche d'institutions pour les écoles supérieures théâtrales : l'ESTBA Ecole supérieure du Théâtre adossée au Centre Dramatique National de Bordeaux, l'Ecole Supérieure du Théâtre de l'Union à Limoges rattachée à la Direction du Centre Dramatique National, la classe Théâtre du Conservatoire du Grand Poitiers... Par ailleurs, plusieurs structures de

Nouvelle Aquitaine travaillent sur l'émergence de jeunes artistes comme la Maison Maria Casarès à Alloue et ses « jeunes pousses », ou certains focus du CDN de Poitiers, Bordeaux, le TAP, les journées professionnelles organisées par l'OARA ou l'ONDA.

Ce sont là autant de partenaires, de laboratoires, de coopération et d'échange, avec lesquels le Gallia peut compter pour construire sa veille et son accompagnement des jeunes artistes. Nous avons déjà accompagné par le passé, de manière privilégiée, certains de ces artistes dans le réseau national de diffusion (le Collectif NightShot, le collectif OS'O, Camille Dagen, Jeanne Desoubeaux, Julie Delille, Simon Mauclair...).

- **Avec des artistes confirmés**

Des compagnonnages seront privilégiés avec certaines personnalités artistiques déjà repérées dans le réseau national de diffusion (Frédéric Ferrer, David Geselson, Thomas Quillardet, Delphine Hecquet, Alexandra Badéa...). Dans ce cadre, nous apportons un soutien en coproduction ou en résidence pour leurs créations.

Nous défendons aussi la notion de répertoire pour ces artistes confirmés en proposant plusieurs spectacles de leur répertoire sur une même saison.

2.2.2. Une aventure durable de 4 ans avec une équipe associée : la Cie du Dagor

Après l'expérience heureuse partagée avec le Collectif OS'O, nous avons eu à cœur de poursuivre le travail d'association avec un autre collectif d'artistes dont nous reconnaissons la qualité du travail artistique et la force de proposition pour travailler avec le territoire. Ce collectif composé de 3 personnalités artistiques apporte une dynamique, une émulation dans les actions et la qualité des liens de transmission. C'est un compagnonnage qui engendre le partage d'une réflexion commune et qui permet de mener des expériences inédites avec les publics. C'est le partage d'une pensée poétique qui stimule autant l'équipe du Gallia que le public. C'est une addition de forces pour cheminer ensemble vers des récits qui alimentent les imaginaires.

2.2.2.1. Présentation de la Compagnie du Dagor

Ce sont trois personnalités artistiques qui dirigent la compagnie. Issues de l'Académie Théâtrale de l'Union à Limoges, ces trois personnalités – Marie Blondel, Julien Bonnet et Thomas Gornet – ont cette particularité d'être tour à tour auteurs, metteurs en scène, comédiens, musiciens... Leur axe de recherche s'articule autour de l'écriture contemporaine, du geste et de la musique. Leurs créations sont toujours le fruit de cette recherche et forment au fil du temps des œuvres originales. Et lorsqu'ils travaillent parfois en complicité avec d'autres auteurs, c'est toujours en étroite collaboration. Une autre de leurs

particularités est l'adresse au public qui alterne entre la jeunesse et le tout public.

2.2.2.2. Les engagements du Gallia dans le soutien à la création de la Cie du Dagor

L'engagement du Gallia auprès de la Cie se traduit à la fois par un soutien financier aux productions pendant la durée du conventionnement (40 000 € sur 4 ans) et d'un accompagnement logistique pour mener à bien des processus de recherche par des résidences. Le Gallia s'engage également à fédérer autour de la compagnie d'autres partenaires afin de favoriser la connaissance de leur travail et la diffusion de leurs spectacles. La compagnie se trouve aujourd'hui à un moment charnière de son existence, très repérée dans le réseau national jeune public, elle l'est un peu moins dans celui du tout public. Nous tenterons donc dans la mesure du possible de les accompagner au mieux dans ce domaine.

2.2.2.3. Les liens entre la Cie du Dagor et les publics construits en collaboration avec des opérateurs du territoire local.

La présence d'une compagnie associée permet d'approfondir des liens déjà existants avec nombre d'opérateurs qui œuvrent sur le territoire de Saintes. Elle permet le décroisement des publics par des relations transversales entre le secteur artistique, culturel, éducatif, social, économique... De ce lien avec le territoire, émergent des actions construites en étroite collaboration avec des partenaires. Elles sont le fruit d'un désir commun, et s'adaptent aux objectifs et enjeux de chaque partenaire dans différents secteurs :

- ✓ La communauté scolaire (masters class, les ateliers des options théâtres des lycées Palissy et Bellevue de Saintes et le lycée Cordouan de Royan, les collèges et les écoles de la ville)
- ✓ Les Centres sociaux (Belle Rive et Boiffier Bellevue)
- ✓ Le conservatoire de musique
- ✓ La médiathèque
- ✓ Le secteur de la santé...

3. LES COOPÉRATIONS CULTURELLES SUR LE TERRITOIRE

La période de crise que nous traversons actuellement nous conduit plus que jamais à penser les projets dans des logiques de co-construction, ou de mutualisation, d'engagement collectif au bénéfice de la création et de la diffusion.

La fragilisation de l'économie du secteur frappant plus durement les artistes, il est de notre responsabilité d'être au plus près de leurs projets et des problèmes qu'ils rencontrent. La mise en relation entre opérateurs constitue un mode de réponse. En cela, l'OARA et l'ONDA dans leurs missions respectives, sont de précieux partenaires à la participation de ce maillage territorial.

Ainsi, nous aurons à cœur dans les années à venir, à mutualiser davantage les tournées territoriales, et à inventer de nouvelles solidarités. Par exemple, pour la diffusion nous organiserons davantage de tournées territoriales avec des artistes hors région avec des opérateurs de la Région : Mohamed El Khatib, Frédérique Ferrer, Alice Barraud... Pour la production, nous sommes également en lien avec les théâtres du territoire : la scène nationale d'Angoulême, Pôle Cirque à Boulazac, le Carré Colonnes à Bordeaux, les 3 T à Châtelleraut, le Moulin du Roc à Niort, La Coursive à la Rochelle...

3.1. Travail en réseau pour la diffusion et la production artistique

De manière informelle, le Gallia participe activement à la mise en réseau des projets en production et de diffusion que ce soit en région ou au niveau national. Le Gallia assume pleinement ce rôle par sa connaissance du réseau. Les projets selon leurs singularités sont présentés, discutés selon les affinités et les identités de chacune des structures. Ce travail de mise en réseau au bénéfice de la visibilité des projets artistiques sur le plan national des équipes porte parfois ses fruits (ainsi deux projets soutenus par le Gallia ont été présentés au festival Impatience à Paris, le collectif OS'O et Simon Mauclair). Plus modestement, le réseau 535 dont le Gallia est adhérent, participe à cette visibilité à l'échelon régional. Tout en restant à l'écoute des professionnels du secteur, le Gallia est aussi actif dans la responsabilité des productions qu'il porte pour favoriser leur visibilité et leur diffusion sur le territoire régional et national.

3.2. Participation du Gallia à la création d'une plateforme du Réseau Jeune Public en Nouvelle Aquitaine

Cette nouvelle plateforme Jeunesse en Nouvelle Aquitaine initiée et largement soutenue par la Drac, regroupe 10 structures de la région Nouvelle Aquitaine dont le Gallia. Elles s'engagent à coopérer par le financement d'un fonds de production pour soutenir deux créations par an en direction de la jeunesse. Elle est née du constat de la difficulté pour les compagnies à trouver des moyens en production pour leur création jeune public et en particulier des formes lourdes ou singulières au processus de recherche long, ou des esthétiques originales et innovantes.

Cette plateforme a pour objectif à la fois de mutualiser des moyens en production (selon le volume des moyens des structures adhérentes), d'en favoriser la diffusion en région et de leur donner une visibilité à l'échelle nationale. Les principes de coopération de cette plateforme et son fonctionnement seront finalisés d'ici fin 2023 au sein d'une association, portée par la scène nationale d'Angoulême.

3.3. Le Cirque à Brizambourg – Une association de trois opérateurs

Depuis 2018, le Gallia de Saintes, l'Avant-Scène de Cognac et l'A4 de St Jean d'Angély s'associent tous les deux ans avec la Commune de Brizambourg (900 habitants) pour proposer une aventure singulière en accueillant une ou des propositions circassiennes sur cette commune sur un temps défini. Un travail de coopération et de coréalisation dans le choix et le financement de cette proposition artistique qui engage chacun des partenaires dans une égale prise de risque sur le plan financier. Ainsi, ont déjà été accueillis dans ce cadre la compagnie Baro d'Evel, Johann Le Guillerm, Julien Candy...

Nous poursuivrons cette aventure artistique à Brizambourg qui est soutenue financièrement par la DRAC de Nouvelle Aquitaine et l'ONDA. Celle-ci évolue au fil du temps en fonction des opportunités des rencontres artistiques et des actions périphériques que nous mettons progressivement en place. Brizambourg se situe géographiquement à équidistance de nos trois villes. La commune est aussi très engagée dans cette aventure sur le plan humain, technique et logistique en mettant en jeu son collectif de bénévoles associatifs (très précieux pour ce type d'évènement), par un accueil privilégié, convivial et sécurisé sur site, un engagement qui contribue à la réussite de ce projet. La Commune organise également dans ce cadre un moment convivial, avec la programmation de moments musicaux en accueillant des musiciens amateurs à l'issue des représentations (bal, guinguettes...). C'est un rendez-vous qui fait œuvre de communauté dans le décroisement des publics à la fois simple et ambitieux. Un rendez-vous aujourd'hui bien identifié par les publics qui ont plaisir à converger vers cet endroit pour découvrir des propositions artistiques singulières.

3.4. Des projets de coopération sur le territoire saintais

3.4.1. Des projets partagés avec l'Abbaye aux Dames et l'APMAC

Nous projetons de coopérer avec l'Abbaye aux Dames et l'APMAC sur un projet par an dans le soutien à la résidence, la production et la diffusion d'une proposition artistique émanant d'une équipe de la région. Cette initiative pourrait bénéficier du soutien de l'OARA. Cette proposition devra à la fois répondre aux exigences de certains critères artistiques mêlant les champs disciplinaires de la musique dite « savante » et du théâtre. Nous avons mené par le passé ce type d'expérience de coréalisation pour la création avec l'artiste Jeanne Désoubeaux. Nous renouvellerons donc cette initiative avec d'autres artistes et en élargissant notre cercle avec l'APMAC, un partenaire qui n'a certes pas de missions de diffusion ou de soutien à la création, mais qui est un partenaire en ressource sur son industrie logistique avec la mise à disposition de son plateau technique.

3.4.2. Soutien aux artistes locaux

Lors de la crise sanitaire et pendant la fermeture du théâtre, nous avons fait l'expérience de mener des actions sous forme de performances et d'impromptus, intitulés *Les rendez-vous au Balcon*, pour un public extérieur de manière régulière (deux fois par semaine) pendant un quart d'heure. Cela a été très apprécié par le public et la Ville. Nous avons

proposé essentiellement aux artistes locaux de se produire dans ce cadre très restreint. À cette occasion, j'ai découvert quelques jeunes artistes talentueux (en particulier des musiciens) qui vivaient à Saintes et n'étaient jamais programmés au Théâtre.

Je souhaite prolonger cette expérience qui permet d'intensifier notre attention à l'écosystème en particulier dans le domaine musical qui s'inscrirait dans un cadre de coopération avec le pôle des musiques actuelle de Saintes et son conservatoire. Pour le théâtre, nous pourrions accompagner certaines équipes dans leur projet en restant attentifs à la qualité des projets. Cette mission s'inscrirait au bénéfice d'un décloisonnement et d'une ouverture plus large de ce théâtre à la vitalité artistique de son territoire local.

4. LA POLITIQUE DES PUBLICS

4.1. La médiation artistique et culturelle – Des rencontres à l'œuvre

Nous tentons au quotidien d'inventer, d'imaginer et d'expérimenter différentes formes de rencontres entre artistes et publics dans un rapport de partage, d'échanges et de transmission. Tout au long de l'année, nous proposons des actions autour de la programmation, en nous appuyant sur des sujets, des formes d'écritures d'aujourd'hui comme autant de passerelles pour découvrir le théâtre. Des projets s'inventent et se construisent en partenariat ou en collaboration avec les structures du territoire ou directement avec les publics. Ils sont le fruit d'une collaboration engagée sans cesse renouvelée en fonction des contenus artistiques ou des sujets d'actualité. Les structures partenaires sont nombreuses sur Saintes et appartiennent autant au secteur éducatif, social, de la culture, qu'au secteur économique.

Nous sollicitons les artistes avec lesquels nous travaillons régulièrement, des auteurs, des philosophes, des critiques, des universitaires, des réalisateurs...

Ces actions se déclinent sous différentes formes, de la plus courante que sont des ateliers de pratique, d'initiation, de rencontres de type master-classes à des actions qui s'inscrivent dans la durée pour inventer des formes participatives entre amateurs et professionnels. Les résidences d'artistes permettent de mener ce travail au long cours avec la population par exemple avec la Compagnie associée du Dagor. La présence privilégiée de certains auteurs présente l'avantage d'inventer des dialogues avec une partie de la population saintaise qui vient aussi nourrir la création. En 2023 par exemple, l'accueil en résidence de l'auteur/metteur en scène François Cervantes, sera l'occasion d'écrire des portraits des personnes rencontrées à Saintes qui donneront lieu à nourrir sa prochaine création, *Portraits* qui verra le jour en 2024/2025... Comme par le passé (en 2019) nous avons mené l'expérience avec David Geselson à Saintes autour des *Lettres non écrites*, une expérience que l'artiste avait déclinée sur le territoire national et qui a abouti à l'édition d'un livre en 2021.

Pour faire découvrir les nouvelles écritures, nous développons également un travail collaboratif avec la compagnie Studio Monstre, qui a conçu un

« dispositif » *Passe-moi le Texte*. Elle propose ainsi une immersion pendant 3 jours avec un groupe de lecteurs qui travaillent sur un texte pour aboutir à une lecture publique mise en espace par un comédien en présence de l’auteur. Ce dispositif est en pleine évolution : d’abord conçu à l’adresse des lycéens, il se construit aujourd’hui dans un véritable partenariat avec le Gallia et s’oriente vers un public d’adultes de plus en plus curieux de participer à cette expérience de lecture et de découverte de textes.

Les actions de médiation traversent l’ensemble des champs disciplinaires (l’écriture, le théâtre, la danse, les arts plastiques...) et s’adressent à l’ensemble des publics (jeunesse, adolescents et adultes). Le Gallia revendique fortement le lien intergénérationnel par la proposition régulière d’ateliers de pratique, de conférences, de projets de création participatifs... qui s’adressent autant aux adultes qu’aux enfants.

Si le volume de ces actions est difficilement quantifiable, il représente néanmoins en moyenne 300 à 350 heures d’intervention artistique par an (dont la moitié est consacrée aux ateliers de pratique) pour environ 3 350 participants. Elles sont financées essentiellement par le Gallia, qui obtient parfois des cofinancements pour certains projets.

4.2. L’adresse à la jeunesse

Une des missions du Gallia est de favoriser l’accès au plus grand nombre à des spectacles audacieux et de qualité. Nous considérons le jeune spectateur comme un être à part entière et en devenir et l’accompagnons au mieux dans une ouverture vers le monde sensible des émotions. En effet, des artistes sont particulièrement inventifs à l’endroit de la jeunesse tant dans les formes, les esthétiques dramaturgiques, que dans le croisement des disciplines... La création a toute sa place dans la programmation et y est particulièrement aventureuse. Un tiers de la programmation de spectacles du Gallia est spécialement dédiée à l’adresse de ce public, qui va de la petite enfance à l’adolescence. Le Gallia soutient 1 à 2 créations jeunesse par an en coproduction.

Le Gallia revendique à travers sa programmation la prise en considération que l’art vivant est un vecteur qui engage la relation et le lien entre les générations. C’est pourquoi, la programmation jeunesse est systématiquement proposée sur des temps en soirée à l’adresse des familles.

Outre la programmation, le Gallia souhaite au cours de cette convention, entretenir un dialogue régulier avec la jeunesse pour à la fois mieux la comprendre et mieux la faire entendre. Aussi, au cours de ces 4 années nous associerons un groupe de jeune volontaires (de 16 à 20 ans) chaque saison pour les immerger dans la vie du théâtre, en leur proposant notamment des rencontres avec les artistes, la possibilité de réaliser des reportages – interviews, mais aussi de s’impliquer dans l’organisation logistique d’une manifestation.

Ainsi, nous instaurerons une relation privilégiée avec eux sur leurs aspirations. Nous les accompagnerons dans ces actions. Cette expérience sera nourrie en réflexion de manière collégiale avec certains enseignants investis dans notre théâtre.

Une des limites de l'accessibilité à la jeunesse au-delà du second cycle tient du fait qu'il n'existe pas encore de cycle d'enseignement supérieur à Saintes. Les universités les plus proches sont à la Rochelle, Bordeaux, Poitiers...

4.3. Les actions en direction des publics scolaires

Pendant ces 4 dernières années, le Gallia s'est adressé aux publics scolaires du cycle primaire jusqu'aux classes du second cycle collèges et lycées. Nous avons interrompu l'adresse aux maternelles, afin de favoriser l'accessibilité aux adolescents (en particulier les collégiens, grands absents de notre public).

Au même titre qu'avec les lycéens, nous avons réussi à tisser des liens forts avec les collèges et avec les personnels enseignants dont certains sont très investis. Cependant, nous sommes attentifs à toujours tisser de nouvelles relations avec de nouveaux établissements scolaires...

Notre objectif de fréquentation a été largement atteint avec une moyenne de 4 790 lycéens, collégiens et primaires sur le temps scolaire, et 970 lycéens fréquentent la programmation en soirée tout public. Le Gallia poursuivra sur la durée de la convention une programmation accessible à l'ensemble des cycles scolaires en réintégrant la petite enfance. En effet, depuis 2022, la Communauté d'Agglomération de Saintes, qui a la compétence Petite Enfance, nous a sollicités et soutenus financièrement pour répondre à cette attente. Si ce soutien perdure dans le temps avec la complicité de l'Inspection Académique, nous pourrions intégrer à nouveau l'adresse aux maternelles dans notre programmation et poursuivre ainsi nos objectifs à l'adresse de tous les cycles.

Nous organisons en moyenne et selon les jauges spectateurs, 30 à 40 représentations sur le temps scolaires pour 7 à 10 spectacles. Par ailleurs, nous restons convaincus que l'Education Nationale constitue le canal d'accessibilité le plus démocratique pour l'accessibilité à la culture et à l'éducation artistique. Nous poursuivrons ces actions de transmission en direction de tous les scolaires pour le spectacle vivant et pour le cinéma. En cela nous nous inscrivons dans différents dispositifs existants de l'Education à l'Image pour le Cinéma et travaillons avec le Rectorat et la Drac dans le cadre de certains dispositifs d'action culturelle. Notre action en direction de la communauté scolaire s'étend sur le territoire de l'Agglomération saintaise jusqu'à Royan, et quelques communes alentours...

Nous développons un lien privilégié avec les lycées saints Palissy et Bellevue dotés d'options théâtre légères de la seconde à la terminale ainsi qu'avec l'option théâtre du lycée Cordouan à Royan.

4.4. La fréquentation générale

Nous avons fait le constat lors de ces 4 dernières années d'un renouvellement du public du Gallia, notant qu'il s'est légèrement rajeuni grâce à la programmation familiale. En dehors de la chute de fréquentation due à la crise sanitaire, le Gallia ne souffre pas d'un déficit de public. Le public saintais entretient une grande fidélité à son théâtre. C'est un public aventureux qui suit l'actualité de la création que nous proposons.

Depuis la crise sanitaire et pour gagner en souplesse, nous avons suspendu notre politique d'abonnement. Nous avons simplifié la grille tarifaire avec 4 catégories de tarifs. En revanche nous avons conservé la proposition d'adhésion. Le théâtre

compte actuellement une augmentation des adhésions depuis cette rentrée 2022 d'environ 20 % par rapport 2021 et nous projetons cette saison 2022/2023 un taux de fréquentation global autour de 80 %. Mais ces repères doivent être examinés et suivis avec prudence au regard de la crise économique que nous traversons.

Les usagers du Théâtre Cinéma sont majoritairement saintais 53 % et 47% sont extérieurs (dont 40 à 45 % viennent de l'agglomération Saintaise).

En concertation avec l'équipe et le Conseil d'Administration, nous allons réfléchir à une nouvelle politique tarifaire qui puisse à la fois prendre en compte l'accessibilité des spectateurs les plus démunis tout en augmentant le prix moyen du billet qui est actuellement autour de 11, 5 € (toutes catégories confondues.). Nous allons mener ce chantier de réflexion pour la rentrée prochaine. Pour la durée de la prochaine convention, l'objectif est de maintenir le taux de fréquentation autour de 80 à 85 % (notre capacité en jauge disponible pour le spectacle vivant représente environ une moyenne de 16 500 spectateurs par saison).

5. LES MOYENS DE MISE EN ŒUVRE

5.1. **Chantier de réflexion vers une transition écologique**

L'année 2023 et pendant toute la durée de ce conventionnement, le Gallia s'engage à poursuivre un chantier de réflexion pour mettre en œuvre un véritable plan d'action autour des questions environnementales. Comment réduire notre empreinte carbone dans notre secteur d'activité ? Comment travailler en interne ? Avec les équipes artistiques et le public vers une transition plus écologique ? Nous nous interrogerons sur nos pratiques quotidiennes afin d'identifier des alternatives durables pour réduire l'impact environnemental en incluant tous les maillons de la chaîne, de la production et à la diffusion en passant par la communication.

Plusieurs pistes sont déjà à l'œuvre pour tendre vers une véritable politique de RSE au sein du Gallia. Pour aller plus loin, nous avons besoin d'être accompagnés afin d'avoir quelques outils (Formation RSE par l'AFDAS, ARVIVA...).

1ère phase :

- **Un plan de formation pour les cadres de la structure**

Nous réfléchissons actuellement à un accompagnement en formation sur la prise de conscience en interne des enjeux du développement durable et des outils à mettre en œuvre afin de définir un plan d'actions.

- **Une adhésion du Gallia à ARVIVA – Arts vivants / Arts durables**

ARVIVA est une association qui regroupe à l'échelle nationale plusieurs acteurs et opérateurs du spectacle vivant (structures, compagnies, ensembles musicaux...). Elle a pour objectif d'alerter les pouvoirs publics en faveur de la transformation écologique du spectacle vivant. Nous nous renseignons actuellement pour être accompagnés sur ces questions.

2^{ème} phase :

La mise en œuvre de cette seconde phase sera approfondie en particulier sur les questions suivantes pour un véritable plan d'action.

- **Mesurer les impacts**

Par une récolte de données, il s'agira de mesurer le bilan carbone de notre activité et de notre structure pour mettre en place une stratégie de transformation écologique : l'écoconception, la mobilité, le numérique et les énergies...

- ✓ Au niveau Technique (investissement dans des matériels, bâtiment...)
- ✓ Au bureau (le numérique, communication, administration...)
- ✓ La relation aux artistes (la mobilité, les tournées, l'accueil...)
- ✓ La production des spectacles (attention particulière à la conception des spectacles, des moyens de production, les scénographies...)
- ✓ Avec le public (mobilité, accueil...)

Dans un premiers temps, ce processus de réflexion sera mené par un groupe de personnes référentes au sein du Gallia (les cadres dont la direction) et progressivement, confié à une seule personne de l'équipe.

5.2. Les ressources humaines – Une équipe investie

En 2023, 13 salariés permanents + un service civique (pour l'activité cinéma) forment l'équipe Gallia pour sa double activité (spectacle vivant et cinéma)

- 10 postes permanents (dont 9,22 ETP) pour le spectacle vivant.
- 3 postes permanents (dont 2,86 ETP) + 1 service civique pour le cinéma. À partir de 2024, avec le soutien de la Région, nous créerons un poste à temps partiel de médiateur pour l'activité cinéma.

Nous avons consolidé l'équipe permanente avec 2 postes supplémentaires. Le coût de la masse salariale, représentait par le passé, 30 % de notre budget global (soit 11 permanents) en deçà des véritables besoins au regard du volume de notre activité. C'est pourquoi, nous augmentons légèrement les ressources humaines afin de mener à bien l'ambition de notre projet. Depuis, la crise sanitaire, nous avons renouvelé une partie de l'équipe (5 personnes). Nous parvenons aujourd'hui à une stabilité avec une équipe jeune et très investie.

5.3. Les ressources financières

Si les années précédentes, le budget global de fonctionnement était relativement stable, nous l'avons prévu en hausse à partir de 2023 autour de 1 680 000 €, pour le lisser les années qui suivent, autour de 1 640 000€. Cette hausse est due avant tout à l'augmentation des charges de fonctionnement liées à l'inflation et à l'augmentation des fluides à la charge intégrale de l'association. Les loyers représentent annuellement environ 360 000 €.

Les charges de fonctionnement du Gallia en ordre de marche avoisinent 1 000 000 €. Le montant artistique est autour de 350 000 € pour le spectacle vivant et environ 250 000 € pour l'activité cinéma.

Pour conduire cette convention sur 4 ans, l'enjeu de la stabilité des financements publics est déterminant. Il sera également nécessaire d'augmenter nos ressources propres, en particulier le volume de la billetterie autour de 30 % de notre budget total.

L'orientation artistique de notre programmation, permet de bénéficier de soutiens plus importants de l'ONDA et de l'OARA.

L'équipement est vieillissant, il sera important de prévoir des investissements, pour le parc de matériel moins énergivores. Nous avons déjà investi dès 2022 dans 30 000 € de projecteurs LED grâce à un soutien exceptionnel de la DRAC. Il sera nécessaire de poursuivre cet effort dans les années à venir. La ville a aussi investi dans le bâtiment (portes d'entrée du bâtiment plus isolantes, changement des huisseries dans les bureaux...).

Notre projet artistique et culturel s'inscrit dans une dynamique de territoire qui prend en compte les enjeux économiques et environnementaux en s'affirmant davantage dans une logique de mutualisation avec d'autres opérateurs. Si la ligne artistique reste pluridisciplinaire, elle s'affirme dans son identité autour de la création théâtrale et des nouvelles écritures. Elle s'articule autour d'un axe majeur : le soutien à la création avec une attention particulière à la jeunesse (des artistes et des publics). C'est un projet ambitieux et financièrement contenu si les financements se poursuivent de manière stable.

L'Etat, la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de Charente-Maritime et la Ville de Saintes s'engagent par leur soutien à la mise en œuvre de ce projet. Celui-ci s'inscrit pleinement dans le cadre des politiques publiques de chacune des collectivités.

La pertinence de ce projet sera évaluée et analysée annuellement avec l'ensemble des partenaires publics par des comités de suivi réguliers.

Enfin, la labellisation auprès du ministère de la culture pour une appellation de scène conventionnée d'intérêt national ART ET CRÉATION, pour une durée de 4 ans permettra la pérennité d'un projet structurant et ambitieux en complète adéquation avec son contexte et son territoire d'implantation.

6. LES ANNEXES

6.1. Les indicateurs du suivi

GALLIA THÉÂTRE- SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL - ART ET CRÉATION INDICATEURS PREVISIONNELS PAR ANNÉE CIVILE

Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	PREVISIONNEL EN ANNEE CIVILE			
		2023	2024	2025	2026
Proposer une programmation témoignant de l'actualité de la création, en particulier des nouvelles écritures, notamment dans le champ esthétique retenu pour l'appellation.	Nombre total de spectacles	32	30	30	30
	Dont nouvelles écritures	20	20	20	20
	Dont créations artistes associés	1	1	1	1
	Dont créations coproduites	6	6	6	6
	Dont engagements en préachat	12	10	10	10
	Dont provenant de compagnies régionales	12	12	12	12
	Nombre total de représentations	75	75	75	75
	Dont nouvelles écritures	60	60	60	60
	Dont créations artistes associés	2	4	2	4
	Dont créations coproduites	20	20	20	20
	Dont représentations en préachat	25	25	25	25
	Nombre total de représentations scolaires	23	23	23	23
	Dont nouvelles écritures (représentations scolaires)	23	23	23	23
Apporter un soutien au travail de création des artistes, notamment les équipes professionnelles du territoire d'implantation de la structure, et à la diffusion de leurs œuvres	Budget global production/co-production	38 000	45 000	45 000	45 000
	Dont numéraire	30 000	35 000	35 000	35 000
	Dont coûts de résidence	8 000	10 000	10 000	10 000
	Dont artistes de la région (coproduction/résidence)	15 000	20 000	20 000	20 000
	Dont artistes associés	10 000	10 000	10 000	10 000
	Nb de co-productions	6	6	6	6
	Dont co-prod artistes régionaux	3	4	4	4
	Apport en numéraire minimum par co-prod	5 000	6 000	6 000	6 000
	Apport en numéraire maximum	10 000	10 000	10 000	10 000
	Nombre de résidences	4	4	4	4
	Nombre de journées artistes professionnels au travail	25	25	25	25
Nombre de structures de création et de diffusion partenaires	10	10	10	10	

Indicateurs de suivi / suite...

GALLIA THÉÂTRE- SCÈNE CONVENTIONNÉE D'INTÉRÊT NATIONAL - ART ET CRÉATION
INDICATEURS PREVISIONNELS PAR ANNÉE CIVILE

Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	PREVISIONNEL EN ANNEE CIVILE			
		2023	2024	2025	2026
Rapport aux publics	Fréquentation totale des spectacles payants	16 000	16 000	16 000	16 000
	Dont public jeune*	1 000	1 000	1 000	1 000
	Dont public scolaire**	5 000	5 000	5 000	5 000
	Nb d'établissements scolaires et universitaires partenaires	60	60	60	60
	Nb d'établissements partenaires dans le champ de l'enseignement supérieur culture (pas d'université à Saintes)	0	0	0	0
	Nombre d'établissements partenaires en dehors du champ culturel et éducatif	6	6	6	6
Budget consacré au programme d'actions lié à la mention	Budget global d'accueil / diffusion ***	367 700	323 800	323 800	323 800
	Dont discipline retenue pour l'appellation	280 000	280 000	280 000	280 000
	Budget global de production/résidence	150 000	155 000	155 000	155 000
	Dont prod déléguée	0	0	0	0
	Dont co-prod / résidence	38 000	45 000	45 000	45 000
	Dont pré-achat	112 000	110 000	110 000	110 000

* Fréquentation jeunesse en soirée

** Bénéficiaire du tarif groupe scolaire / temps scolaire

*** Budget artistique : achat de spectacle / action culturelle / défraiement et transport / droits d'auteurs / intermittents / location technique

6.2. Les budgets

BUDGETS PREVISIONNELS 2023-2026

CHARGES	BUDGET PREVISIONNEL 2023	BUDGET PREVISIONNEL 2024	BUDGET PREVISIONNEL 2025	BUDGET PREVISIONNEL 2026
Achats	404 100,00	375 000,00	375 000,00	375 000,00
Achats de spectacles	185 000,00	155 500,00	155 500,00	155 500,00
Coproductions	30 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Accueil Résidence (dont frais annexes)	8 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Actions culturelles Spectacle vivant (budget global)	15 000,00	14 000,00	14 000,00	14 000,00
Actions culturelles Cinéma (budget global)	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Vacations cinéma	6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Exploitation cinéma	82 500,00	82 500,00	82 500,00	82 500,00
Achat matériel	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
EDF-EAU	60 000,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Carburants	3 500,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Achats billets	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Fournitures administratives	1 600,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Fournitures d'entretien et diverses	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Services extérieurs	434 000,00	432 000,00	432 000,00	432 000,00
Locations immobilières	373 700,00	373 700,00	373 700,00	373 700,00
Locations mobilières	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Location matériel technique + matériel divers	20 000,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Entretien / réparations	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Maintenance	18 000,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
Primes d'assurance	7 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Documentation générale	1 800,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
Autres services extérieurs	191 300,00	175 400,00	175 400,00	175 400,00
Personnel extérieur	7 000,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
Honoraires	12 500,00	7 500,00	7 500,00	7 500,00
Annonces et insertions	3 700,00	0,00	0,00	0,00
Plaquettes, affiches, site internet	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
Transport films, affiches	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Frais de déplacement(personnel - extér. - Public)	11 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Voyages et défraiements compagnies	95 700,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
Frais de catering et prestations	1 500,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Réceptions	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
Frais postaux	5 000,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
Téléphone	10 500,00	10 500,00	10 500,00	10 500,00
Services bancaires et autres frais gestion	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Cotisations	7 400,00	7 400,00	7 400,00	7 400,00
Impôts et taxes	30 300,00	25 800,00	25 800,00	25 800,00
Formation professionnelle	5 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Taxe d'apprentissage	2 650,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Taxes diverses (dechets, CFE, CNV,...)	1 650,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
Taxe TSA cinéma	21 000,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
Charges de personnel	557 100,00	586 000,00	586 600,00	587 000,00
Salaires personnel permanent bruts CDI	380 300,00	380 800,00	381 300,00	381 600,00
Salaires intermittents techniques bruts	16 000,00	16 000,00	16 000,00	16 000,00
Salaires personnel CDD bruts	10 200,00	29 000,00	29 000,00	29 000,00
Provision congés payés	1 500,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
Cotisations sociales	143 900,00	153 700,00	153 700,00	153 700,00
Défraiements du personnel	5 200,00	5 300,00	5 400,00	5 500,00
Autres charges de gestion	26 500,00	20 800,00	20 800,00	20 800,00
Charges diverses de gestion courante				
Droits d'auteur	26 500,00	20 800,00	20 800,00	20 800,00
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts des emprunts				
Dotations amortissements	33 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
Provision Indemnités fin de carrières	1 500,00			
Fonds dédiés (Drac-EAC + Report spect)	2 200,00			
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL CHARGES	1 680 000,00	1 640 000,00	1 640 600,00	1 641 000,00

BUDGETS PREVISIONNELS 2023-2026

PRODUITS	BUDGET PREVISIONNEL 2023	BUDGET PREVISIONNEL 2024	BUDGET PREVISIONNEL 2025	BUDGET PREVISIONNEL 2026
Recettes propres	415 600,00	451 500,00	452 000,00	452 000,00
Adhésions	20 000,00	22 000,00	22 500,00	22 500,00
Recettes billetterie théâtre	130 000,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
Recettes billetterie cinéma	190 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
Recettes actions culturelles Spectacle vivant	6 500,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
Recette actions culturelles Cinéma	600,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
Partenariat en coréalisation		5 000,00	5 000,00	5 000,00
ONDA - Participations	12 500,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
OARA - Participations	12 500,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
CDA- Participation	10 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Dons (y compris dons sur billetterie théâtre)		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Mécénat	18 500,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
Location salle et frais fixes	15 000,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
Subventions	1 149 600,00	1 151 000,00	1 151 000,00	1 151 000,00
Ville de Saintes fonctionnement	834 000,00	834 000,00	834 000,00	834 000,00
DRAC Nouvelle-Aquitaine	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
DRAC : Plan Théâtre	20 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
DRAC Nouvelle-Aquitaine - EAC	3 600,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00
Région Nouvelle-Aquitaine	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
Département Charente-Maritime	64 000,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
CNC Art et essai	45 000,00	45 400,00	45 400,00	45 400,00
Europa Cinéma	13 000,00	13 000,00	13 000,00	13 000,00
Autres aides spécifiques	5 900,00	11 250,00	11 250,00	11 250,00
Produits de gestion courante				
Transfert de charges				
Transfert de charges : ASP ; aide à l'emploi	5 900,00	11 250,00	11 250,00	11 250,00
Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante				
Produits exceptionnels	48 500,00	26 250,00	26 350,00	26 750,00
Subventions d'investissement	2 300,00	11 250,00	11 050,00	11 050,00
Autre produits exceptionnels Fds soutien CNC	36 620,00	15 000,00	15 300,00	15 700,00
Subvention CINENUM sur investissement	2 580,00			
Subvention DRAC - invest LEDES	7 000,00			
Fonds dédiés : DRAC EAC + spectacles+ cinenum	60 400,00			
TOTAL PRODUITS	1 680 000,00	1 640 000,00	1 640 600,00	1 641 000,00
RESULTAT	0,00	0,00	0,00	0,00

6.3. Extrait de décision du CA du 16 novembre 2022

EXTRAIT DE DELIBERATION Conseil d'administration du 14 novembre 2022

Présents(tes): Dominique Sarah, Nadia Wozniezko, Sylvie Barre, Véronique Charrier, Stéphan Rooy, Dominique Biton, Laurence Dune, Sébastien Bigo, Marie-Pierre Coulaud, Virginie Doublé, Patrick Soulimant, Joëlle Fontaine.

Excusé (ée) : Daniel Prost, Marjorie Jalladot

Ordre du jour :

- 1 - Point sur le début de saison 22-23
- 2 - Compte rendu de nos rencontres avec le département et la ville fin septembre et du comité de suivi du 13 octobre dernier
- 3 - Candidature pour le renouvellement convention scène conventionnée d'intérêt national-Art et Création
- 4- Budget réalisé 2022 et budget prévisionnel 2023
- 5- Ressources humaines et reprise de la gestion comptabilité et des paies en interne
- 6- Questions diverses

3 - Candidature renouvellement de la convention (Scène Conventionnée d'Intérêt National – Art et création –

Dominique Sarah présente les grandes lignes du projet 2023-2026

- Poursuite du soutien à la jeune création : coproductions et résidence avec une moyenne de soutien entre 38 000 et 45 000 € si les subventions ne baissent pas)
- Compagnonnage avec de jeunes artistes du territoire aquitain et des artistes confirmés sur le plan national.
- Association avec la Compagnie du Dagor pendant 4 ans (avec une aide à la production sur la durée de la convention de 40 000 €)
- 6 coproductions environ par an, soit légèrement à la baisse par rapport aux années précédentes : moins de projets mais optimisation des moyens.
- Davantage de soutien très en amont des créations, en particulier avec l'accueil en résidence d'auteurs/metteurs en scène.
- Poursuite du travail en direction de la jeunesse
- Volume de programmation revu légèrement à la baisse (30 spectacles) tout en veillant à maintenir le nombre de représentations entre 75 et 80 représentations.
- Une programmation axée sur les nouvelles écritures.
- Développement de la médiation artistique sur des axes : Ecriture, conférences, conversations avec...) et poursuite de l'action culturelle sur des projets significatifs en lien avec la programmation.
- Mener dans les prochaines années un chantier de réflexion sur la transition écologique...

Décision : Le Conseil d'administration approuve et vote à l'unanimité le projet artistique et culturel de la direction du Gallia Théâtre et sollicite le ministère de la Culture pour le renouvellement de l'appellation Scène conventionnée d'Intérêt National – Art et création pour une durée de 4 ans 2023-2026.

Fait à Saintes le 16 novembre 2022
Sylvie BARRE, Présidente du Gallia Théâtre



Partie 2 • AUTO-ÉVALUATION • GALLIA THÉÂTRE CINÉMA • 2019-2022

L'HISTOIRE

LE PROJET ARTISTIQUE

DES IMAGINAIRES AU CŒUR DE NOTRE ACTION

- 1. LE COMPAGNONNAGE ARTISTIQUE 219/2022 – Des aventures au long cours**
 - 1.1 LES RÉSIDENCES**
 - 1.2 LES COPRODUCTIONS**

- 2. LES TEMPS FORTS**

Une aventure joyeuse avec l'association du Collectif OS'O

- 3. LA PROGRAMMATION**
 - 3.1 LES ACTIONS DE COOPÉRATION**
 - 3.2 LES ACTIONS PENDANT LE CONFINEMENT**
 - 3.2.1 Les rendez-vous au Balcon**
 - 3.2.2 Programmation dans les établissements scolaires**

- 4. QUELQUES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES DE MÉDIATION AVEC LE PUBLIC**

- 5. LES ANNEXES**
 - 5.1. Les indicateurs de suivi prévisionnels et réalisés 2019/2020/2021/2022**
 - 5.2. Les budgets des années 2019/2020/2021/2022**
 - 5.3. Récapitulatif financier par année du soutien à la création (coproductions et résidences de 2019 à 2022)**
 - 5.4. Récapitulatif financier par année du compagnonnage du Collectif OS'O (artistes associés).**
 - 5.5. Programmation 2019/2022 – spectacles par saison**
 - 5.6. Synthèse récapitulative des actions de médiation 2019/2022**

CONVENTION D'OBJECTIFS 2019 /2022

AUTO-ÉVALUATION

Le Gallia Théâtre/Cinéma

Scène conventionnée d'intérêt national – Art et Création – Saintes

Dominique SARAH

L'HISTOIRE

Réhabilité en 2003 par l'architecte Michel Seban, le Théâtre situé en plein centre-ville tire sa spécificité architecturale par le maintien de sa façade du XIXe siècle dans une architecture résolument contemporaine. L'exploitation du Théâtre est alors confiée à une association sous la direction de Michel Roudier, alors directeur de l'Abbaye aux Dames. Le théâtre est doté de deux salles : une salle d'une jauge de 500 places, principalement dédiée au spectacle vivant et une seconde, d'une jauge de 100 places, est exclusivement réservée à l'activité cinéma. Depuis 2003, ce lieu porte cette double activité. Il a pour vocation de soutenir et de diffuser la création contemporaine et de favoriser les échanges entre les artistes et la population, toujours dans un souci de proximité et de décloisonnement. Dès l'origine, l'activité de ce lieu s'inscrit dans le programme national des « scènes conventionnées » du ministère de la culture en faveur de la création. Il est également classé Cinéma ART ET ESSAI par le CNC assorti des trois labels « *Jeune Public* », « *Patrimoine et Répertoire* » et « *Recherche et Découverte* ».

Depuis 2014, la direction est assurée par Dominique SARAH qui poursuit et développe le projet de l'association du Gallia Théâtre Cinéma dans le cadre des missions des politiques publiques pour la culture des différentes collectivités (Ville de Saintes, Département de Charente Maritime, Région Nouvelle Aquitaine et l'Etat, via la DRAC de Nouvelle Aquitaine).

Aujourd'hui, la convention d'objectifs d'une durée de 4 ans (2019/2022), relative au spectacle vivant, ratifiée par les collectivités arrive à son terme et doit faire l'objet d'une évaluation avant de définir à nouveau des perspectives pour les 4 prochaines années (2023/2026).

LE PROJET ARTISTIQUE

Le projet artistique de la scène du Gallia s'articule sur ces 4 ans (2019/2022) autour des fondements suivants : une présence artistique affirmée dans le lieu avec une équipe artistique du territoire associée (le collectif OS'O et la compagnie du Dagor à partir de 2022). La programmation est pluridisciplinaire avec un regard particulier sur les écritures contemporaines marquée par un accueil privilégié des dramaturges (auteurs/metteurs en scène). Un intérêt manifeste pour les intersections entre les arts, le spectacle vivant et les arts visuels, croisement des formes multiples avec un investissement sur le territoire, sur scène et hors plateau. Une présence des artistes la plus continue possible par un travail de compagnonnage. Un soutien à la création dans le cadre de résidences, de coproductions, de portraits d'artistes et des résonances artistiques se construisent en partenariat, ou en collaboration avec des acteurs du territoire. Le décloisonnement des publics est une préoccupation permanente qui traverse l'ensemble du projet par une adresse en direction de la jeunesse et des familles.

DES IMAGINAIRES AU CŒUR DE NOTRE ACTION

Qui mieux que les artistes pour incarner de nouveaux récits qui œuvrent durablement sur un territoire ? Pendant la durée de ce conventionnement, Il nous a semblé important que le Théâtre soit habité par des personnalités artistiques sur la durée. Le Gallia a suivi le mouvement de ceux et celles qui inventent leur art au quotidien, que ce soit sur les plateaux de théâtre ou hors des cadres de représentation conventionnels. Nous avons été actifs pour créer le dialogue et une complicité durable entre les artistes et la population, créer des récits sur un territoire ; créer une émulation dans la vie du Théâtre auprès des équipes et du public. Le Gallia est un espace de transmission d'expériences singulières, parfois inédites. C'est le lieu d'une espérance à faire grandir, à regarder le monde autrement en changeant les cadres et les codes de représentation. C'est un lieu de prise de risque où on tente parfois des pas de côté, de manière joyeuse avec la complicité des artistes.

1. LE COMPAGNONNAGE ARTISTIQUE 2019/2022 – DES AVENTURES AU LONG COURS

Un des axes du projet artistique est d'accompagner la jeune création, sur les écritures contemporaines, les nouvelles esthétiques ou les arts croisés en résidence rémunérée et ou en coproduction. Le Gallia est attentif aux projets au long cours ainsi qu'à la notion de parcours des artistes. Si le Gallia entretient des liens de fidélité avec certains artistes, nous restons néanmoins vigilants à ouvrir les portes chaque saison à de nouvelles personnalités artistiques.

1.1 . LES RÉSIDENCES

La problématique des résidences de finalisation de création

Le fait de ne disposer que d'une seule salle de spectacle est un problème pour les résidences de finalisation pour des premières au Gallia. En effet, nous exploitons aussi la grande salle pour notre activité cinéma afin d'être répertorié par le CNC comme une salle à deux écrans. Dans cette logique, nous sommes tenus à exploiter la grande salle avec un nombre minimum de 40 semaines dans l'année afin de bénéficier du montant actuel de la subvention CNC.

A cela s'ajoute le volume actuel de programmation des spectacles (environ 35 spectacles pour 75 à 80 représentations), qui nous contraint à une densité de planning d'occupation.

Ce constat nous a amené à réfléchir à une autre approche d'accompagnement, et nous avons décidé d'affirmer davantage des résidences d'écriture qui s'inscrivent très en amont de la production ou hors les murs.

Des résidences d'écriture en amont des créations

Souvent la temporalité de ces accompagnements se décide très en amont de la mise en œuvre du processus des répétitions.

Les artistes ont besoin de temps pour mener une recherche, pour écrire,... Ces temps de maturation sont précieux et nécessaires avant la pression économique de la recherche des moyens de production.

Lors de ces 4 années, le Gallia s'est engagé dans l'accompagnement de certains processus au long cours en particulier sur des résidences de recherche et d'écriture.

DAVID GESELSON auteur et metteur en scène accueilli au Gallia avec *Doreen* et *Lettres non écrites*, a bénéficié en avril 2019, d'une résidence d'écriture pour son

projet *Le silence et la peur* dont la création a été accueillie au Gallia en 2021, soit 2 ans en amont. Un projet ambitieux avec une double distribution franco/américaine. **SAMANTHA LOPEZ** directrice de la Cie La June – Arts du Cirque. Trapéziste et chanteuse - a été accueillie en résidence d'écriture pour sa création *Ogre* pendant 8 jours en octobre 2020. La crise sanitaire a bouleversé son calendrier de création, le spectacle n'a pu être encore présenté au public de Saintes...

THOMAS QUILLARDET auteur et metteur en scène accueilli avec *Où les cœurs s'éprennent* et *Tristesse et Joies dans la vie des girafes* a été accueilli en résidence d'écriture en septembre 2019 pour l'adaptation théâtrale du roman de Christophe Honoré *Ton Père*, dont le spectacle est présenté à l'automne 2022, soit 3 ans après...

AMINE ADJINA auteur et metteur en scène accueilli et soutenu pour sa création *Projet Newman* en 2020, a également bénéficié d'une résidence d'écriture au printemps 2020 (pendant le 1^{er} confinement) pour *Histoire(s) de France* qui a été présenté à l'automne 2021, soit 1 an en amont.

CAMILLE DAGEN autrice et metteuse en scène, accueillie en résidence d'écriture dramaturgique pour la création de *BANDES* en septembre 2021 pour une présentation de son spectacle en 2022.

Cependant, nous avons accueilli quelques aventures artistiques ambitieuses sur des résidences de finalisation au plateau et hors les murs :

- **Collectif OS'O – Pavillon Noir** (17 jours de résidence – 25 personnes)
- **Jeanne DESOUBEAUX – Ce qu'on attend de moi** diptyque (7 jours de résidences – 6 personnes)
- **Simon MAUCLAIR – L'Homme qui tombe** (11 jours – 12 personnes) – pendant la période bouleversée des confinements et dont la première a eu lieu à Rochefort (uniquement devant des professionnels) et présenté au public à Saintes en octobre 2022.
- **Résidence Hors les murs au Centre Social Boiffiers Bellevue avec la Cie du Dagor (nouvellement associée au Gallia) pour leur création *La tête ailleurs* - (21 jours – 6 personnes)**. Une création à l'adresse du jeune public et qui a fait l'objet d'une commande à une auteure, Gwendoline Soublin. Les premières représentations ont eu lieu au Centre Social pour 6 représentations (dont 2 en séances familiales en soirée) – avril 2022.

1.2 . LES COPRODUCTIONS

Le choix du Gallia s'est essentiellement porté sur des projets qui rendent compte des nouvelles écritures, des auteurs/metteurs en scène et de jeunes équipes issues du territoire de Nouvelle Aquitaine.

Si le Gallia a largement rempli sa mission de soutien à la production avec une progression significative dans le volume financier et des équipes soutenues par rapport aux projections, plusieurs facteurs expliquent cela : tout d'abord, la crise COVID qui a en effet engendré un phénomène de transfert de moyens de la diffusion vers la production. Et aussi, la disponibilité du plateau liée à la fermeture du Théâtre a généré une opportunité pour les équipes artistiques à travailler sur des processus de recherche pendant cette crise et nous avons accompagné certaines d'entre-elles. Cela a eu pour conséquence d'augmenter un peu artificiellement le nombre de créations au détriment de la diffusion des spectacles sur les exercices 2020 et 2021.

En ce qui me concerne, je préférerais dans les années à venir accompagner moins de projets avec des moyens plus conséquents pour chacun, et sur du plus long terme avec des équipes qui prennent le temps de monter leur production sur deux ans plutôt que sur un seul exercice. Par exemple, nous avons accompagné l'artiste Simon Mauclair dans ce sens avec sa création *L'homme qui tombe*, nous avons pu travailler avec lui en coopération sur la production et la diffusion de son spectacle avec d'autres opérateurs à l'échelle régionale et nationale.

- **En 2019 (année civile)**, notre accompagnement concernait 10 compagnies pour 11 projets : 29 000 € en apport de coproduction et 8 860 € en coût de résidence.
- **En 2020 (année civile)**, 9 compagnies pour 9 projets ont été soutenues en coproduction pour un montant de 41 000 € et 13 584 € en coût de résidence.
- **En 2021 (année civile)**, ce sont 14 équipes artistiques au total pour 15 projets qui ont été soutenus. 13 projets ont été coproduits pour un montant total de 66 000 € et 4 projets accueillis en résidence dont le coût global est de 8 889 €.
- **En 2022 (civile)**, 8 équipes sont soutenues à hauteur de 33 000 € en coproduction et 4 projets en résidence à hauteur 20 391 €.

→ voir le détail dans les tableaux financiers par année 2019/2020/2021/2022 sur le soutien à la création en annexe.

Remarques

La fourchette de nos apports en coproduction se situe entre 5 000 € minimum et 10 000 € maximum selon l'ambition des projets + des soutiens ponctuels qui concernent des projets locaux.

On remarque que certains projets ont pu être soutenus sur différents exercices (Julie Delille, le Collectif OS'O, David Geselson...). Nous avons pu, en fonction du résultat comptable de fin d'année et selon les calendriers de production, abonder dans certains projets lorsque les équipes en avaient besoin.

On constate un pic exceptionnel en 2021 dans les moyens en coproduction. La fermeture du Théâtre a engendré des économies structurelles qui ont permis de renforcer l'aide à la production et de développer les résidences pendant la période de fermeture au public.

Les équipes artistiques de Nouvelle Aquitaine représentent un peu plus de 50 % des compagnies soutenues en coproduction par le Gallia.

Enfin, nous constatons lors de ces 4 années, une progression dans l'effort de soutenir des projets portés par des artistes femmes. Cette volonté vers plus de parité Homme/Femme doit être poursuivie dans les années à venir.

2. LES TEMPS FORTS

UNE AVENTURE JOYEUSE AVEC L'ASSOCIATION DU COLLECTIF OS'O (2018/2022)

Une aventure artistique qui s'est construite dans le temps. La première fois que je les ai rencontrés c'était en janvier 2015. C'était alors un jeune collectif constitué à l'issue de leur sortie de l'ESTBA qui partageait ensemble les mêmes valeurs du théâtre, l'écriture collective de plateau. Ils sont venus à 7 ! Soient 5 acteurs/actrices accompagnés de leurs administratrices de production et de diffusion Fabienne Signat et Emmanuelle Paoletti.

Je n'avais pratiquement rien vu encore de leur travail si ce n'est une vague ébauche filmée pendant les prémices de leur recherche autour de *Timon/Titus* au Carré de St Médard en Jalles mais qui laissait déjà entrevoir leur capacité d'invention.

A partir de là, une relation très forte s'est tissée entre nous, l'équipe du Théâtre et nos relais (les enseignants, centres sociaux...). Nous les avons accueillis dès la saison suivante avec deux spectacles *l'Assommoir* et leur création en cours *Timon/Titus* (prix *impatience* 2016). Ils ont travaillé avec les lycées de Saintes et de Royan, soient environ 70 heures d'ateliers théâtre chaque année en direction des lycéens en option théâtre de la seconde à la terminale. Fort de ces premières expériences, nous avons convenu d'aller plus loin en proposant une association sur une durée de 3 ans et qui a perduré une année de plus. La proposition était de réfléchir ensemble à des actions, créations, répétitions, ateliers les plus en adéquation avec le territoire et le public en lien avec le désir artistique porté par le collectif. Ils ont tout de suite été adoptés par le public saintais tant leur générosité, leur dynamisme, leur exigence ont marqué les esprits sur ce territoire.

Ainsi, les années suivantes nous avons accompagné en diffusion et coproduction : *Mon Prof est un Troll* en décentralisation dans les Centres sociaux de Saintes et dans différents endroits de la ville ; *Pavillon Noir* en janvier 2018 avec une reprise l'automne suivant ; *Faites l'Amour* marathon d'écriture sous la forme d'un projet participatif hors les murs au Jardin Public de Saintes ; *Le dernier Banquet* en 2019 au Centre Social Boiffiers Bellevue ; *X* en décembre 2021 et *Qui a cru Kenneth Arnold ?* , spectacle coproduit en 2020 (accueilli en 2023).



Réunion de travail avec le collectif OS'O et l'équipe du Gallia

CRÉATION DE PAVILLON NOIR

Un projet du Collectif OS'O écrit par le Collectif Traverse

Création 18 et 19 janvier et reprise le 16 octobre 2018 – 3 représentations au Gallia

Une aventure inédite pour le Gallia comme pour l'équipe artistique. Une création ambitieuse menée par 25 personnes accueillies en résidence de finalisation à Saintes. C'était un projet risqué et très lourd financièrement. En plus de notre apport en coproduction, et grâce au soutien exceptionnel de l'OARA, nous avons pu les accueillir en résidence pendant trois semaines (hébergement à l'Abbaye aux Dames, et gîtes, prise en charge d'une cuisinière, un planning de répétition dense...). Une logistique lourde mais suffisamment anticipée pour éviter les problèmes. Les deux premières représentations étaient fragiles mais le public saintais a soutenu cette aventure. Nous avons également à cette occasion proposé de réunir à Saintes l'ensemble des autres coproducteurs (le Quartz, le TNBA, le Phénix scène nationale de Valenciennes et le 104 de Paris) et convenu ensemble de partager les frais d'une agence de presse pour la série de 5 représentations qui se jouait à Bordeaux juste après Saintes. Le collectif OS'O a pu ainsi bénéficier d'une couverture médiatique à l'échelle nationale non négligeable...

Nous avons fait le choix de reprendre le spectacle à l'automne suivant pour une représentation, afin que le public puisse se rendre compte de l'évolution du spectacle 10 mois et 35 représentations après sa création. La salle était pleine et le public enthousiaste ! La veille, nous avons organisé une lecture des textes qui n'avaient pas été conservés dans le spectacle, les « ghost stories » ainsi que la diffusion du documentaire réalisé par Mathieu Gervaise sur le processus de création Saintes et de Redon...

LE MARATHON D'ÉCRITURE FAITES L'AMOUR

**Collectif OS'O accompagné par le Collectif Traverse et le groupe de musique Phanttom
Projet participatif d'écriture sur le thème de l'Amour, au Jardin public avec une
centaine de personnes et une restitution avec une lecture le soir au théâtre suivi d'un
concert.**

Proposition faite dans le cadre d'une carte blanche du Collectif OS'O pour clôturer la saison. Avec les 5 acteurs et actrices et la complicité de trois auteurs/autrices du collectif Traverse (Julie Ménard, Adrien Cornaggia et Pauline Ribat), nous avons imaginé une expérience artistique participative réunissant, sous la forme d'un marathon d'écriture autour de la thématique de l'Amour ! 8 groupes se sont succédé alternativement dans 8 espaces/ateliers répartis dans le jardin sous la direction d'un artiste. Des séances d'écriture rythmées par des pauses musicales, chorégraphiques et sportives ! Des publics amateurs ont été ainsi invités à écrire au grand air sur l'amour. Un moment à la fois généreux, convivial et exigeant. Cette journée s'est achevée au théâtre par la lecture des textes écrits l'après-midi pour se terminer par un bal avec le concert de PHANTTOM.

CRÉATION DU DERNIER BANQUET

2 représentations au Centre social Boiffiers/Bellevue à Saintes en décembre 2019

**Une intrigue policière dans une forme théâtrale inédite où les spectateurs sont
attablés pour dîner...**

Un travail pendant 6 mois avec les habitants du quartier et adhérents du Centre Social Boiffiers/Bellevue a été mené par le Collectif OS'O (des ateliers théâtre, des ateliers cuisine). Le fruit de ce long travail a été la participation des habitants à l'élaboration des repas, la participation au spectacle par des intermèdes pendant les représentations et l'organisation de l'accueil logistique du public. Là encore, le public était au rendez-vous

puisque toutes les places ont été vendues en quelques jours et nous avons constaté avec grand plaisir le décloisonnement des publics entre les abonnés du Gallia et ceux et celles qui ne fréquentent que trop rarement le théâtre. Cela a été une aventure humaine et artistique extrêmement forte.



Le dernier Banquet au Centre social Boiffiers Bellevue

CRÉATION DE X par le Collectif OS'O sur un texte d'Alistair McDowall

Traduction et dramaturgie de Vanassay Khamphommala

1 représentation au Gallia en décembre 2021

Un projet ambitieux que nous avons soutenu en coproduction et par un accueil en résidence en avril 2019 très en amont de la création pour un travail « à la table » sur la dramaturgie.

Nous devions l'accueillir au moment de la création après les premières représentations au Quartz de Brest. Mais l'accueil a été décalé en décembre 2021 en raison de la crise sanitaire.

→ Voir en annexe le tableau avec l'historique d'accompagnement financier du collectif OS'O depuis 2018

Cette aventure menée avec le Collectif OS'O a été joyeuse et généreuse. Ces artistes ont véritablement inoculé le virus du théâtre aux habitants du territoire et ont aiguisé leur appétit de découverte. La durée de leur présence ces 4 dernières années a privilégié la qualité des liens en terme de transmission. Le fait que le collectif rassemble 5 artistes (Baptiste Girard, Bess Davies, Mathieu Ehrhard, Roxane Brumachon et Tom Linton) a permis une démultiplication des actions et crée une véritable émulation sur le territoire saintais.

3. LA PROGRAMMATION

Le volume de la programmation par saison représente en moyenne 30 à 35 spectacles pour 70 à 80 représentations. Un tiers de celle-ci s'adresse à la jeunesse. La programmation jeunesse s'inscrit avec le même niveau d'exigence que la programmation tout public pour les écritures contemporaines.

La programmation vise également dans un souci de décloisonnement des publics, une programmation JP en soirée, du hors les murs, et des projets de diffusion construit en coopération avec d'autres opérateurs...

70 % du volume de la programmation concerne les nouvelles écritures. La théâtralité est au cœur de notre ligne artistique. Les auteurs contemporains occupent une place de choix dans notre programmation.

Nous avons par ailleurs, souvent favorisé le lien entre le spectacle vivant et le cinéma par exemple : *conversation* Mohamed El Khatib/Alain Cavalier ; Eric Rohmer/Thomas Quillardet et Christophe Honoré/Thomas Quillardet...

Une des caractéristiques de notre programmation aura été de favoriser la présence de certains artistes avec plusieurs spectacles de leur répertoire. Cette démarche s'est renforcée après la crise sanitaire du fait des reports. Ces focus présentent l'avantage pour le public de faire plus ample connaissance avec une esthétique ou une écriture.

Pendant la durée du conventionnement, nous avons proposé un certain nombre de spectacles hors les murs. Certains d'entre eux ont fait l'objet d'une coopération avec d'autres opérateurs culturels du territoire.

Enfin, la fermeture du Théâtre nous a contraints à tout remettre en question. L'annulation de la programmation à partir de mars 2020 et jusqu'en juin 2021, nous a paradoxalement mis en mouvement pour réfléchir sur nos pratiques dans le rapport au public et le rapport aux artistes : une politique tarifaire simplifiée (arrêt des abonnements) qui facilite l'accès aux œuvres ; une interrogation sur une programmation trimestrielle sur laquelle nous n'avons pas donné suite faute de moyens suffisants en ressources humaines et financiers ; des concertations plus importantes avec d'autres théâtres pour l'accompagnement de projets en production et diffusion (participation du Gallia à la création de la plateforme Jeune Public à l'échelle de la Nouvelle Aquitaine) ; une décentralisation de spectacles hors les murs plus importante ; travail au long cours plus affirmé avec les portraits d'artistes... Certains de ces axes seront développés dans la prochaine convention d'objectifs.

3.1. LES ACTIONS DE COOPÉRATION

Le réseau pour une plus grande mutualisation de moyens

La programmation s'inscrit dans un travail permanent de veille et de mise en réseaux à différentes échelles sur le territoire. Au niveau national, le Gallia coopère régulièrement avec l'ONDA (Office National de Diffusion Artistique), sur la connaissance artistique des jeunes équipes du territoire national et international. Sur le plan du territoire Nouvelle Aquitaine, le Gallia travaille avec l'OARA dans des échanges réguliers d'informations sur les actualités des équipes artistiques et les projets émergents du territoire régional. Nous nous inscrivons également sur le territoire dans un maillage de scènes nationales et conventionnées avec lesquelles nous collaborons en échangeant des informations et en mutualisant chaque fois que possible des tournées.

Un travail en synergie sur le territoire local avec les acteurs culturels : l'Abbaye aux Dames, les médiathèques de Saintes, le Conservatoire, l'Espace des musiques actuelles de St Eutrope et Coconut, les centres sociaux Boiffiers-Bellevue et Bellerive...

Coopération artistique dans une coréalisation d'accueil de cirque entre l'Avant-Scène de Cognac, l'A4 et le Gallia en partenariat avec la Commune de Brizambourg. Tous les deux ans, nous travaillons ensemble pour co-accueillir une proposition circassienne sous chapiteau. Après le succès de *Bestias* de la Cie Baro d'Evel, nous avons organisé la venue de l'artiste Johann LE GUILLERM avec *Secret 2* ; et l'année dernière plusieurs petites formes de l'artiste Julien Candy. Nous sommes très heureux de ce partenariat soutenu par la DRAC, car il met en commun des moyens, des désirs et une convergence de spectateurs issus de ces trois territoires (Cognac, Saintes et St Jean d'Angely) vers Brizambourg. Cette commune de 900 habitants est très active dans son soutien logistique et sa qualité d'accueil en mettant à disposition son collectif de bénévoles pour l'organisation de guinguette... En ce sens, la commune de Brizambourg est un véritable partenaire du projet. **Un rendez-vous convivial et chaleureux attendu désormais du public qui fait de cet évènement plus qu'un simple accueil de spectacle. Une rencontre qui participe à la politique de décroisement des publics à l'échelle d'un territoire.**

3.2. LES ACTIONS PENDANT LE CONFINEMENT

Lors de la fermeture totale du Théâtre, nous avons indemnisé la totalité des spectacles annulés (y compris les reports).

Pendant cette période difficile, nous avons eu à cœur de maintenir un lien ténu avec le public par ce que nous avons appelé « les rendez-vous au Balcon » et des propositions artistiques dans les établissements scolaires.

3.2.1. LES RENDEZ-VOUS AU BALCON

Du 20 janvier 2021 au 3 avril 2021, le Gallia a organisé des rendez-vous depuis le Balcon du Théâtre d'une durée d'1/4 heure 2 fois par semaine (mercredi et samedi) avec des artistes locaux, afin de pérenniser un lien essentiel avec le public depuis la rue en face du Théâtre.

- 20 rendez-vous au Balcon
- Estimation nombre de spectateurs 2 125

3.2.2. PROGRAMMATION DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

Pendant la fermeture du Théâtre, 3 spectacles ont joué hors-les-murs dans les établissements scolaires, pour 8 représentations au total : *L'île des esclaves* de Marivaux mis en scène par Jacques Vincey – CDN de Tours ; *J'entends battre ma peur* de TITUS de la compagnie Caus'Toujours et *Mon bras* de Tim Crouch interprété et conçu par Théophile Sclavis de la compagnie Studio Monstre. Un lien privilégié et précieux avec les adolescents et les artistes accueillis pendant cette période sinistrée.

- *L'île des esclaves* – 4 et 5 février 2021 – au Lycée Palissy Saintes : **207 spectateurs**
- *J'entends battre ma peur* – 25 et 26 mars 2021 au Lycée agricole Desclaude – Saintes : **143 spectateurs**
- *Mon bras* – 5 et 6 mai 2021 au lycée Palissy – Saintes : **156 spectateurs**



L'île des esclaves, Jacques Vincey – CDN de Tours



Mon bras, cie Studio Monstre

4. QUELQUES EXPÉRIENCES SIGNIFICATIVES DE MÉDIATION AVEC LE PUBLIC

Outre les ateliers de pratique artistique, les masters-class, les bords plateau, les visites du Théâtre que nous menons régulièrement en direction des publics, nous avons à cœur d'inventer avec la complicité des artistes accueillis et du public des actions artistiques qui se déploient sur le territoire au service de la population. Celles-ci sont construites avec et pour les spectateurs, elles renforcent la rencontre artistique, dans un souci de partage d'un langage esthétique ou d'écriture de récit. La présence privilégiée des artistes associés et des artistes compagnons fidèles, permet de prendre ce temps de dialogue avec le public. Voici, quelques-unes de ces expériences qui nous semblent les représentatives :

- ***Lettres non écrites*** de David Geselson – Cie Lieux dits

Lors de l'accueil en résidence d'écriture de David Geselson pour son projet *Le silence et la peur* en avril 2019, nous avons convenu avec l'artiste de mener cette expérience à Saintes avec le public. L'auteur propose de rencontrer des personnes qui auraient souhaité écrire une lettre à un être cher sans jamais oser le faire. À l'issue de cette rencontre, David Geselson propose d'écrire cette lettre. 25 participants ont vécu cette expérience à Saintes. David Geselson a mené cette expérience dans différents théâtres à l'échelle du territoire national et à l'étranger qui a abouti à l'édition d'un livre.

- **Interventions du Collectif OSO, artistes associés au Gallia (2018/2022)**

- **Les options Théâtre et masterclass**

Le Gallia travaille régulièrement avec 3 options théâtre (légères) de 3 lycées (Palissy, Bellevue de Saintes et le lycée Cordouan à Royan).

Le Collectif est intervenu très régulièrement en ateliers de pratiques théâtrales (70 heures en moyenne par an) dans le cadre des options Théâtre. Ces ateliers ont été construits de façon à ce que les lycéens soient directement impliqués dans le processus de création en prenant pour appui la thématique des spectacles créés au Gallia.

Des ateliers d'écriture ont aussi été menés avec la complicité des auteurs du Collectif Traverse lors de la création de Pavillon Noir autour de la thématique de la piraterie. Ils ont également participé à plusieurs séances de répétitions. Portés par des équipes éducatives pédagogiques dynamiques et engagées, les projets ont pu se construire sur le long terme rendant la continuité dans la transmission possible et favorisant une relation privilégiée entre les élèves et les comédiens.



Masterclass avec le collectif OS'O

- **Participation régulière au dispositif *passer-moi le texte* (voir ci-après la philosophie de l'action)**
 - **Le banquet républicain**
Participation au *Banquet Républicain* organisé en partenariat avec le CDN de Poitiers et le Gallia dans le cadre d'une journée inter-lycées organisée en février 2019 sur l'éloquence autour de l'accueil des spectacles de Pauline Bayle *L'Illiade* et *L'Odyssée*. Nous avons sollicité le Collectif OS'O pour mener cette action avec une centaine de lycéens de la région ex-Poitou Charentes.
Dans ce cadre, le Collectif est aussi intervenu auprès des enseignants participant à cette journée avec des ateliers de sensibilisation.
 - **Le marathon d'écriture** avec le collectif OS'O avec la participation de quelques auteurs du Collectif Traverse. En 2019, dans le cadre d'une soirée de clôture « *Faites l'amour* », les artistes ont proposé un marathon d'écriture sous la forme d'ateliers en plein air (au jardin public de Saintes) autour de la thématique de l'amour.
 - **Le dernier banquet avec le Centre Social Boiffiers Bellevue** (cf plus haut)
 - **Ateliers au collège de la Tremblade** plusieurs interventions avec le club théâtre du Collège de la Tremblade
 - **Des masterclass** avec des lycéens autres que les options théâtre et des comédiens amateurs.
- ***Passer-moi le texte*** avec la Compagnie Studio Monstre
Passer-moi le texte ! est un dispositif porté par la compagnie Studio Monstre qui propose à un groupe durant 3 jours la découverte d'un texte contemporain, une lecture publique sous la direction d'un comédien pour une mise en espace. La lecture publique a lieu en présence de l'auteur. L'occasion de faire découvrir des textes et rencontrer des auteurs,

dont le choix se construit en lien avec la programmation. Participation du Gallia Théâtre à ce dispositif depuis 2019, tout d'abord ouvert aux élèves lycéens volontaires des lycées Palissy, Bellevue et Cordouan (Royan) et depuis 2022, nous le proposons à un public adultes élargi.



Passe-moi le texte

➤ **Les araignées Philosophes**

Depuis 2019, le Gallia mène une collaboration avec l'association des Araignées Philosophes portée par Aurélie Armellini et Miren Lassus Olasagasti. Elle permet de prolonger des thématiques de spectacles accueillis au Gallia et de prendre le temps de déplacer le regard, dans le cadre d'ateliers ou de conférences ludiques. A destination du tout public ou d'élèves, du cycle 2 aux lycéens.

- *Et si on jouait à philosopher* – atelier philo parents/enfants en lien avec le spectacle Léonie et Noélie (Nathalie Papin et Carole Prugnaud) en collaboration avec la médiathèque Louis Aragon (2019)
- *La figure du Monstre à travers la mythologie* une conférence parents/enfants en lien avec le spectacle *Mon prof est un troll* du Collectif OS'O (2019)
- Conférences menées autour des utopies et de la rhétorique, en lien avec le spectacle *Les discours de Rosemarie* (Dominique Richard et Betty Heurtebise), au sein des collèges Jules Ferry (Gémozac) et Marcel Pagnol (Tonnay-Boutonne). 78 élèves touchés, 10h d'intervention (2021)
- La collaboration se poursuit sur la saison 22-23 avec une conférence tout public et plusieurs conférences dans les établissements scolaires à travers de la notion de « vérité » autour du spectacle *Qui a cru Kenneth Arnold ?* du collectif OS'O.

➤ **Dessine-moi un monde**

En partenariat avec la DRAC via le PACTE 2 et Canopé 17, le projet «*Dessine-moi un monde*» a vu le jour en 2021 et 2022 autour du spectacle *Les discours de Rosemarie* de Betty Heurtebise, au sein du collège Jules Ferry de Gémozac pour tout un niveau de 5^{ème}. Sous la direction de l'auteur *des Discours de Rosemarie*, Dominique Richard et de l'illustrateur Vincent Debats, les élèves ont été conviés à écrire des textes autour de revendications qui leur sont chères (politiques, écologiques, farfelues, poétiques...) pendant que d'autres camarades les transposaient en dessin avec une approche du travail au fusain. Une restitution s'est tenue au sein du collège et une exposition s'est tenue durant 15 jours au sein de la médiathèque de Gémozac. 120 élèves touchés - 52h d'intervention artistique (dont 4h de formation pédagogique pour les enseignants)



Séances d'ateliers *Dessine-moi un monde*

➤ **Ateliers sur le territoire pour les petits et les ados autour du spectacle *Mouche ou le songe d'une dentelle* du collectif a.a.O (2021)**

Deux projets ont été menés avec le collectif aaO :

Un projet de création de motifs autour de la notion de courbe, de traits, de points..., retranscrits ensuite sur des vêtements, puis création d'une chorégraphie inspirée de ces éléments géométriques. Avec une classe de CP de l'école de Fontcouverte et une classe de CP-CE1 de l'école Pasteur de Saintes. (54 élèves – 6h de pratique artistique)



Un projet avec les élèves de Seconde et Première de la section arts appliqués du lycée Emile Combes de Pons : un laboratoire d'expérimentation autour de l'univers de la scénographie du spectacle, et un laboratoire autour de l'image et de la vidéo. (47 élèves – 18h d'intervention).

➤ **Avec la compagnie du Dagor – Travail sur le territoire**

Depuis 2022, la compagnie du Dagor est la nouvelle équipe artistique associée au Gallia.

Dans le cadre de leur résidence de 15 jours pour leur création jeune public *La tête ailleurs* décentralisée au Centre Social Boiffiers Bellevue au printemps 2022, la compagnie a mené un travail au long cours sur la saison 21/22 au Centre Social. Les artistes ont mené une réflexion avec un groupe d'une douzaine d'enfants âgés de 8 à 12 ans et leur famille sur la question de l'imaginaire sous plusieurs formes : discut-philos, atelier d'écriture, atelier parents-enfants, réalisation d'une exposition « Imaginarium » avec des objets insolites dont les enfants ont imaginé une histoire, atelier corporel pour la pratique de la posture donnant ensuite lieu à une séance photo avec le photographe et réalisateur Kamir Meridja.

Un groupe d'adultes en insertion du centre social a par ailleurs aidé à la confection de l'exposition.

Un groupe de bénévoles a accueilli la compagnie du Dagor pendant ses trois semaines de résidence, avec grande générosité, notamment en préparant à manger tous les midis (travail préparatif en amont, rotation des équipes bénévoles pour préparer les repas). L'occasion de très belles rencontres !



Exposition Imaginarium menée avec la compagnie du Dagor et les enfants du Centre Social Boiffiers-Bellevue

5. LES ANNEXES

5.1. Les indicateurs de suivi prévisionnels et réalisés 2019/2020/2021/2022

GALLIA THEATRE- SCENE CONVENTIONNEE D'INTERET NATIONAL - ART ET CREATION
INDICATEURS PREVISIONNELS ET REALISÉS

Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	Prévision n+1 18/19	Réalisé 2019	Prévision n+2 19/20	Réalisé (programmé) 2020 ***	Prévision n+3 20/21	Réalisé (programmé) 2021 ***	Prévision n+4 21/22	Réalisé 2022
Proposer une programmation témoignant de l'actualité de la création, en particulier des nouvelles écritures, notamment dans le champ esthétique retenu pour l'appellation.	Nombre total de spectacles	37	39	32	13 (36)	32	16 (38)	32	30
	Dont nouvelles écritures	25	27	25	10 (29)	25	12(25)	25	24
	Dont créations artistes associés	1	2	1	0 (1)	1	1	1	2
	Dont créations coproduites	8	7	6	5 (9)	6	6 (8)	6	10
	Dont engagements en préachat	15	13	14	5 (15)	14	9 (12)	14	10
	Dont provenant de compagnies régionales	12	17	10	5 (13)	10	7 (13)	10	11
	Nombre total de représentations	72	78	80	18 (62)	80	31 (71)	80	76
	Dont nouvelles écritures	61	65	65	15 (55)	65	24 (49)	65	67
	Dont créations artistes associés	3	3	3	0 (1)	3	1	3	8
	Dont créations coproduites	24	19	25	6 (11)	25	9 (11)	25	28
	Dont représentations en préachat	10	26	10	6 (17)	10	15 (18)	10	29
	Nombre total de représentations scolaires	25	33	25	5 (7)	25	17 (33)	25	38
	Dont nouvelles écritures (représentations scolaires)	25	32	25	5 (7)	25	12 (24)	25	35

GALLIA THEATRE- SCENE CONVENTIONNEE D'INTERET NATIONAL - ART ET CREATION
INDICATEURS PREVISIONNELS ET REALISÉS

Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	Prévision n+1 18/19	Réalisé 2019	Prévision n+2 19/20	Réalisé (programmé) 2020 ***	Prévision n+3 20/21	Réalisé (programmé) 2021 ***	Prévision n+4 21/22	Réalisé 2022
Apporter un soutien au travail de création des artistes, notamment les équipes professionnelles du territoire d'implantation de la structure, et à la diffusion de leurs œuvres	Budget global production/co-production	55 000	37 860	50 000	64 565	50 000	75 889	50 000	53 392
	Dont numéraire	35 000	29 000	40 000	55 200	40 000	74 000	40 000	48 500
	Dont coûts de résidence	20 000	8 860	10 000	9 365	10 000	1 889	10 000	4 892
	Dont artistes de la région (coproduction/résidence)	20 000	18 490	20 000	46 740	20 000	54 888	20 000	35 392
	Dont artistes associés	10 000	7 713	10 000	12 000	10 000	14 468	10 000	12 635
	Nb de co-productions	8	7	6	9	6	13	6	8
	Dont co-prod artistes régionaux	7	4	3	2	3	9	3	4
	Apport en numéraire minimum par co-prod	3 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000
	Apport en numéraire maximum	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
	Nombre de résidences	5	6	3	3	3	4	3	4
	Nombre de journées artistes professionnels au travail	30	41	25	32	25	31	25	41
	Nombre de structures de création et de diffusion partenaires ?	7		7		7		7	

GALLIA THEATRE- SCENE CONVENTIONNEE D'INTERET NATIONAL - ART ET CREATION
INDICATEURS PREVISIONNELS ET RÉALISÉS

Objectifs	Indicateurs associés à l'objectif	Prévision n+1 18/19	Réalisé 2019	Prévision n+2 19/20	Réalisé (programmé) 2020 ***	Prévision n+3 20/21	Réalisé (programmé) 2021 ***	Prévision n+4 21/22	Réalisé 2022
Rapport aux publics	Fréquentation totale des spectacles payants	15 000	10 630	15 000	4 006 (14 000)	15 000	4 933 (7 440)	15 000	9 850
	Dont public jeune*	1 500	972	1 500	833	1 500	506	1 500	850
	Dont public scolaire**	6 000	5 383	6 000	898	6 000	2 387	6 000	4 600
	Nb d'établissements scolaires et universitaires partenaires	60	40	60	17	60	28	60	64
	Nb d'établissements partenaires dans le champ de l'enseignement supérieur culture (pas d'université à Saintes)	0	0	0	0	0	0	0	0
	Nombre d'établissements partenaires en dehors du champ culturel et éducatif	5	6	6	2	6	3	6	5
Budget consacré au programme d'actions lié à la mention	Budget global d'accueil / diffusion / indemnités annulation	390 000	367 013	390 000	158 810 (320 170)	390 000	241 726 (360 811)	390 000	323 407
	Dont discipline retenue pour l'appellation	300 000	303 731	300 000	151 942 (303 882)	300 000	163 298 (288 544)	300 000	257 022
	Budget global de production/résidence	155 000	110 560	150 000	98 870 (151 220)	150 000	133 049 (153 049)	150 000	118 392
	Dont prod déléguée	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dont co-prod / résidence	55 000	37 860	50 000	64 565	50 000	75 889	50 000	48 592
	Dont pré-achat	100 000	72 700	100 000	34 306 (78 156)	100 000	57 160 (77 960)	100 000	69 800
	Dont valorisation moyens techniques et professionnels ?	30 000		25 000		25 000		25 000	

* bénéficiant du tarif jeune public / temps soirée

** bénéficiant du tarif groupe scolaire / temps scolaire

5.2. Les budgets des années 2019/2020/2021/2022

BUDGETS RÉALISÉS 2019-2022
GALLIA THEATRE

CHARGES	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
	RÉALISÉ 2019	RÉALISÉ 2020	RÉALISÉ 2021	PREVISIONNEL 2022 Voté CA	RÉALISÉ 2022 (en cours)
Achats	420 589,42	254 546,90	338 701,69	425 500,00	383 862,00
Achats de spectacles	203 970,00	62 006,00	99 860,00	215 000,00	172 495,00
Indemnités d'annulation: spectacles		40 928,80	50 497,48		
Coréalisation	26 147,59	2 915,30	2 595,49		7 885,00
Coproductions	29 000,00	51 000,00	66 000,00	45 000,00	33 000,00
Accueil Résidence (dont frais annexes)	8 860,34	13 564,94	9 888,59	12 000,00	20 390,00
Actions culturelles Spectacle vivant (budget global)	12 455,77	7 899,40	19 464,90	13 000,00	15 455,00
Actions culturelles Cinéma (budget global)	1 030,00	755,50	2 527,90	3 000,00	3 375,00
Vacations cinéma	6 664,34	2 580,25	3 377,88	6 000,00	5 080,00
Exploitation cinéma	84 449,10	32 513,50	42 222,24	80 000,00	61 920,00
Achat matériel	4 839,03	7 258,03	5 422,78	4 500,00	7 757,00
EDF-EAU	37 028,41	25 534,29	32 294,98	40 000,00	47 750,00
Carburants	1 379,59	910,52	1 036,02	1 500,00	2 700,00
Achats billets	1 915,91	925,81	485,93	2 000,00	2 440,00
Fournitures administratives	1 182,44	1 714,35	1 601,52	1 500,00	1 800,00
Fournitures d'entretien et diverses	1 666,90	4 040,21	1 425,98	2 000,00	1 815,00
Services extérieurs	431 819,79	431 635,13	426 660,53	435 900,00	437 470,00
Locations immobilières	368 729,76	373 852,82	376 616,31	373 800,00	373 700,00
Locations mobilières	7 927,83	7 901,09	7 857,32	7 900,00	10 000,00
Location matériel technique + matériel divers	23 908,97	11 959,12	10 886,44	20 000,00	21 000,00
Entretien / réparations	2 478,12	7 596,35	1 312,41	4 000,00	2 570,00
Maintenance	19 957,59	21 561,61	21 028,75	21 000,00	21 000,00
Primes d'assurance	7 233,81	7 275,43	7 289,98	7 500,00	7 400,00
Documentation générale	1 583,71	1 488,71	1 669,32	1 700,00	1 800,00
Autres services extérieurs	175 437,15	103 577,38	126 321,26	178 050,00	197 000,00
Personnel extérieur	4 732,50	6 230,00	8 626,42	6 000,00	19 815,00
Honoraires	15 327,50	15 218,56	15 703,80	15 600,00	17 650,00
Frais d'actes et contentieux	50,00	0,00		50,00	0,00
Annonces et insertions	3 942,60	695,00	1 273,50	1 500,00	3 830,00
Plaquettes, affiches, site internet	29 421,98	22 906,48	18 339,04	30 000,00	30 630,00
Transport films, affiches	1 171,73	569,26	699,97	1 000,00	845,00
Frais de déplacement personnel - missions	11 305,36	4 053,19	4 138,73	11 000,00	9 000,00
Voyages et défraiements compagnies	81 272,79	33 300,23	53 800,69	82 000,00	85 670,00
Frais de catering et prestations	2 520,04	875,41	773,78	3 000,00	1 100,00
Receptions	4 672,27	1 796,87	2 667,13	4 000,00	4 440,00
Frais postaux	3 932,72	2 758,17	2 963,66	5 000,00	5 130,00
Téléphone	8 633,51	8 310,43	9 830,25	10 300,00	10 140,00
Services bancaires et autres frais gestion	1 809,73	863,40	1 054,17	2 000,00	1 385,00
Cotisations	6 644,42	6 000,38	6 450,12	6 600,00	7 365,00
Impôts et taxes	29 010,10	8 849,19	19 201,08	31 150,00	21 720,00
Formation professionnelle	4 714,86	4 054,26	4 497,17	5 000,00	2 190,00
Taxe d'apprentissage		2 053,10	2 138,59	2 550,00	1 500,00
Taxes diverses (dechets, CNV,...)	1 562,63	1 124,93	1 323,09	1 600,00	1 635,00
Taxe TSA cinéma	22 732,61	8 387,98	11 242,23	22 000,00	16 395,00
Remboursement TSA (COVID)		-6 771,08			
Charges de personnel	480 741,33	346 734,76	405 805,04	516 900,00	539 500,00
Salaires personnel permanent bruts CD)	329 219,65	307 976,66	312 071,48	346 000,00	354 900,00
Salaires intermittents techniques bruts	15 191,14	8 118,80	13 638,60	16 000,00	17 241,00
Salaires personnel CDD bruts	2 869,12	14 010,12	30 126,94	10 000,00	18 775,00
Rupture conventionnelle/Indemnité licenciement		1 315,00	13 612,64		2 210,00
Provision congés payés	1 442,00	617,59	374,91	2 000,00	2 000,00
Cotisations sociales	126 342,42	111 922,46	120 140,10	137 500,00	139 014,00
Défraiements du personnel	5 677,00	2 237,90	3 156,40	5 400,00	5 360,00
ASP Chômage partiel		-30 603,75	-37 136,34		
URSSAF : exonération et deduction charges (COVID)		-68 860,02	-50 179,69		
Autres charges de gestion	29 658,17	9 085,02	13 125,62	29 000,00	22 407,00
Charges diverses de gestion courante	299,37	247,57	118,62		142,00
Droits d'auteur	29 358,80	8 837,45	13 007,00	29 000,00	22 265,00
Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts des emprunts					
Dotations amortissements	40 550,45	37 139,75	39 841,28	30 000,00	27 000,00
Provision Indemnités fin de carrières		4 328,00	5 289,00	2 000,00	2 000,00
Charges exceptionnelles	292,39		0,00	0,00	0,00
Fonds dédiés (Drac-EAC + Report spect)	2 365,00	138 478,66	72 395,93	0,00	2 141,00
Parts LEGIE		16 870,00			
Impôts sur les bénéfices	1 159,00	9 843,00	12,00		
TOTAL CHARGES	1 611 622,80	1 361 087,79	1 447 353,43	1 648 500,00	1 633 100,00

BUDGET RÉALISÉ 2022 – RÉPARTITION PAR PÔLE D'ACTIVITÉ

BUDGETS RÉALISÉS 2019-2022
GALLIA THEATRE

PRODUITS	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET	BUDGET
	RÉALISÉ 2019	RÉALISÉ 2020	RÉALISÉ 2021	PREVISIONNEL 2022 Voté CA	RÉALISÉ 2022 (en cours)
Recettes propres	413 781,84	178 179,80	200 508,81	383 850,00	336 447,00
Adhésions	20 135,64	16 178,46	12 486,77	19 000,00	18 520,00
Recettes billetterie théâtre	129 079,19	73 223,55	42 538,66	125 000,00	90 920,00
Annulation billetterie et autres recettes théâtre		-33 745,60	-3 832,51		-284,00
Recettes billetterie cinéma	203 082,56	74 166,72	99 666,76	185 000,00	146 625,00
Recettes actions culturelles Spectacle vivant	597,50	2 108,00	5 914,25	1 850,00	5 608,00
Recette actions culturelles Cinéma	876,71	891,37	259,17	500,00	736,00
Partenariat en coréalisation	2 861,75	8 010,57	0,00		
ONDA - Participations	9 900,00	7 250,00	10 700,00	10 000,00	15 050,00
OARA - Participations	10 521,32	1 895,73	6 113,74	12 000,00	15 592,00
CDA - Participation					10 000,00
Dons (y compris dons sur billetterie théâtre)	584,00	8 400,00	1 548,00	18 500,00	
Mécénat	20 100,00	18 500,00	19 166,66	12 000,00	23 500,00
Location salle et frais fixes	15 679,17	1 098,00	1 447,00		10 180,00
Autres recettes : reprise sur Bill SV 2020 (Non Rbr)	364,00	203,00	4 500,31		
Subventions	1 133 086,37	1 181 971,63	1 170 614,79	1 148 600,00	1 161 784,00
Ville de Saintes fonctionnement	834 000,00	834 000,00	834 000,00	834 000,00	834 000,00
DRAC Nouvelle-Aquitaine	100 000,00	98 020,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
DRAC : Plan Théâtre		20 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
DRAC Nouvelle-Aquitaine - EAC (dt reprise 2019)	3 600,00	3 600,00	3 600,00	3 600,00	6 700,00
Région Nouvelle-Aquitaine	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00	70 000,00
région Nouvelle-Aquitaine - Bonus					
Région Nouvelle-Aquitaine - Aide cinéma (covid)		20 359,50			
Département Charente-Maritime- Subv. Socle	64 000,00	64 000,00	64 000,00	64 000,00	60 000,00
Département Charente-Maritime- Ciel et Toile					15 000,00
CNC Art et essai	42 983,42	40 719,00	45 875,00	45 000,00	42 912,00
CINELIA : Fond de soutien cinéma	5 346,00	0,00	0,00		
Fédération des cinéma : Contribution OCS	224,98	281,76	229,29		217,00
Europa Cinéma	10 982,00	11 661,00	15 140,00		12 955,00
Droit de tirage CNV	1 949,97	0,00	4 795,50		
CNC : fonds compensation perte recette (Covid)		8 384,00	12 975,00	12 000,00	
CNC : Subv soutien automatique (Covid)		9 982,00			
Autres subvention exceptionnelle (Covid)		964,37			
Autres aides spécifiques	1 704,69	2 887,16	10 732,18	8 000,00	9 860,00
Produits de gestion courante		116,02			440,00
Transfert de charges	1 704,69	1 217,06	80,43		
Transfert de charges : ASP : aide à l'emploi		1 554,08	10 651,75	8 000,00	9 420,00
Produits financiers	560,89	703,08	665,33	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante	284,19				
Produits exceptionnels	72 578,57	37 990,81	20 973,40	15 000,00	18 039,00
Subventions d'investissement cine numérique	12 742,80	12 743,00	12 742,60	5 000,00	4 934,00
Soutien automatique CNC/Investissements	9 418,46	5 003,81	2 885,91		177,00
Autre produits exceptionnels Fds soutie CNC	50 417,31		5 344,89	10 000,00	10 000,00
Subvention CINENUM sur investissement					1 761,00
Subvention DRAC - Investissement LEDS					1 167,00
Parts LEGIE		20 244,00			
Fonds dédiés : DRAC EAC + spectacles	2 447,26	2 365,00	43 927,22	93 050,00	110 170,00
TOTAL PRODUITS	1 624 443,81	1 404 097,48	1 447 421,73	1 648 500,00	1 636 300,00
RÉSULTAT	12 821,01	43 009,69	68,30	0,00	3 200,00

5.3. Récapitulatif financier par année du soutien à la création (coproductions et résidences de 2019 à 2022)

SOUTIEN À LA CRÉATION – EXERCICE 2019

Nom de la Cie Nom metteur en scène	Localité Région	H/F	Titre du projet	COPRODUCTION Montant de l'apport en 2019	SOUTIEN A LA RÉSIDENCE					TOTAL SOUTIEN A LA CRÉATION 2019
					Apport en numéraire	Coût des frais d'hébergement et des repas	Total Résidence	Nbre de personnes	Nbre de jours	
Cie du Double - Amine Adjina	Centre	H	Projet Newman	5 000,00						
Ars Nova - Matthieu Roy/Cie du veilleur	Nouvelle-Aquitaine	H	Macbeth et Qui a peur du loup ?	5 000,00						
Cie des Ogres - Eugèn Jébeleanu	Ile de France	H	Itinéraires	5 000,00						
Collectif O'SO	Nouvelle-Aquitaine	Collectif	Le dernier banquet	4 000,00						
Collectif Tutti	Nouvelle-Aquitaine	Collectif	Snowball	1 500,00						
Cie Révolante - Pauline Pidoux	Nouvelle-Aquitaine	F	Jeu(x)			602,00	602,00	2	10	
Cie Lieux-Dits - David Geselson	Ile de France	H	Le Silence et la Peur (résidence d'écriture)	5 000,00		641,00	641,00	1	7	
Collectif O'SO	Nouvelle-Aquitaine	Collectif	X			3 712,90	3 712,90	8	6	
Kadenza / Buren / Wozniak	Nouvelle-Aquitaine	H	KBW	3 500,00		175,68	175,68	4	7	
8 Avril - Thomas Quillardet	Ile de France	H	Ton père (résidence d'écriture)			683,44	683,44	1	5	
Cie June - Samantha Lopez	Bretagne	F	Ogre			3 045,32	3 045,32	4	6	
9 équipes artistiques				29 000,00	0,00	8 860,34	8 860,34	20	41	37 860,34

SOUTIEN À LA CRÉATION – EXERCICE 2020

Nom de la Cie Nom metteur.euse en scène	Région d'implantation	H/F	Titre du projet	COPRODUCTION Montant apport en 2020	SOUTIEN A LA RÉSIDENCE					TOTAL SOUTIEN A LA CRÉATION 2020
					Apport en numéraire	Coût hébergement et des repas	Total Résidence	Nbre de pers	Nbre jours	
Collectif O'SO	Nelle-Aquitaine	Collé X		7 000,00						
Cie La Course Folle - Laurence Cordier	Centre	F	Ni les chiens qui boient, ni les femmes	5 000,00						
Cie Magique circonstancielle - Delphine Hecquet	Nelle-Aquitaine	F	Nos Solitudes	5 000,00						
8 Avril - Thomas Quillardet	Ile de France	H	Ton père	4 000,00						
Cie La nuit te soupire - Anthony Thibault	Nvelle-Aquitaine	H	Seuls dans la nuit	5 000,00						
Théâtre des trois parques - Julie Delille	Centre	F	Seul ce qui brûle	5 000,00						
Collectif O'SO	Nelle-Aquitaine	Col	Qui a cru Kenneth Arnold ?	5 000,00						
Cie du Dagor	Nelle-Aquitaine	Col	Tu seras un homme, mon fils	5 000,00						
Cie Cornerstone - Simon Mauclair	Nvelle-Aquitaine	H	L'Homme qui tombe	10 000,00	2 000,00	7 740,83	9 740,83	12	11	
Association Formart - Camille Dagen	Ile de France	F	Bandes		1 200,00	814,39	2 014,39	3	7	
Cie du Double - Amine Adjina	Centre	H	Histoire(s) de France		1 000,00	809,72	1 809,72	1	14	
11 équipes artistiques				51 000,00	4 200,00	9 364,94	13 564,94	16	32	64 564,94

SOUTIEN À LA CRÉATION – EXERCICE 2021

Nom de la Cie Nom metteur.euse en scène	Région d'implantation	H/F	Titre du projet	COPRODUCTION	SOUTIEN A LA RÉSIDENCE					TOTAL SOUTIEN A LA CRÉATION 2021
				Montant apport en 2021	Apport en numéraire	Coût Hébergements et repas	Total Résidence	Nbre de pers	Nbre jours	
Cie du Double - Amine Adjina	Centre	H	Histoire(s) de France	5 000,00						
Salut Martine - Vincent Menjoux Cortes	Nelle-Aquitaine	H	L'injustice des rêves	5 000,00						
Collectif A.A.O - Carole Vergne	Nelle-Aquitaine	F	Mouche ou le songe d'une dentelle	5 000,00						
Cie La nuit te soupire - Anthony Thibault	Nelle-Aquitaine	H	Seuls dans la nuit	3 000,00						
Le Syndicat d'initiative - Julien Duval	Nelle-Aquitaine	H	Candide	5 000,00						
Cie Maurice et les autres - Jeanne Desoubieux	Nelle-Aquitaine	F	Où je vais la nuit	5 000,00						
8 Avril - Thomas Quillardet	Île de France	H	Une télévision française	5 000,00						
Cie La sœur de Shakespeare - Marilyne Lagraveuil	Nelle-Aquitaine	F	Match	5 000,00						
Cie du Dagor	Nelle-Aquitaine	Col	Tu seras un homme, mon fils	10 000,00	2 000,00	832,22	2 832,22	3	7	
Philomène	Nelle-Aquitaine	F	Philomène	2 000,00	3 000,00		3 000,00	5	9	
Cie les trois parques - Julie DELILLE	Centre	F	La Jeune Parque	5 000,00						
Cie ELVIS ALATAC - Pier Porcheron	Nelle-Aquitaine	H	Un homme à abattre	5 000,00						
Cie Louis Brouillard - Joël Pommerat	Île de France	H	Amour(s) 2	6 000,00						
Résidence d'écriture TITUS	Nelle-Aquitaine	H	Ceci n'est pas du théâtre		2 000,00	421,37	2 421,37		8	
Résidence d'écriture du Dagor et Gwen. Soublin	Nelle-Aquitaine	Col	La tête ailleurs		1 000,00	635,00	1 635,00		7	
14 équipes artistiques - 15 projets				66 000,00	8 000,00	1 888,59	9 888,59	8	31	75 888,59

SOUTIEN À LA CRÉATION – EXERCICE 2022

Nom de la Cie Nom metteur.euse en scène	Région d'implantation	H/F	Titre du projet	COPRODUCTION	SOUTIEN A LA RÉSIDENCE					TOTAL SOUTIEN A LA CRÉATION 2022
				Montant apport en 2022	Apport en numéraire	Coût Hébergements et repas + Transport	Total Résidence	Nbre de pers	Nbre jours	
Cie du DAGOR	Nelle-Aquitaine	H/F	La tête ailleurs	10 000,00						
Cie STUDIO MONSTRE/ Mathilde Souchaux	Nelle-Aquitaine	F	Rémy Béton	5 000,00						
Cie VERTICAL DETOUR/ Frédéric Ferrer	Île de France	H	Borderline # 2	5 000,00						
Cie DU DOUBLE/ Amine Adjina	Centre	H	Nos Jardins	5 000,00						
THEATRE des 3 PARQUES / Julie Deille *	Centre	F	La jeune parque*	3 000,00						
Alexandra Badéa		F	Celle qui regarde le monde	5 000,00						
Cie THEATRE BOUCHE D'OR	Nelle-Aquitaine	C	PUM		3 000,00		3 000,00			
CIE FLORENCE LAVAUD **	Nelle-Aquitaine	F	Les fantômes du théâtre**		7 500,00		7 500,00			
CIE LA NUIT TE SOUPIRE / Anthony Thibault		H	Seuls dans la nuit			2 255,91	2 255,91	6	7	
CIE DU DAGOR		C	La tête ailleurs			2 635,28	2 635,28	6	21	
LA BULKCRACK		H	Superama		5 000,00		5 000,00	18	3	
				33 000,00	15 500,00	4 891,19	20 391,19	30	31	53 391,19

*pour la création de *La jeune parque* de Julie Deille, il s'agit d'un complément de coproduction (5000€ versé en 2021 et 3000€ en 2022)

**Le projet de Florence Lavaud s'inscrit dans un processus de commande d'auteur et de médiation (4 800€ pour la résidence d'action culturelle dans le cadre du PIL + 2 700€ pour la commande d'écriture)

5.4. Récapitulatif financier par année du compagnonnage du Collectif OS'O (artistes associés).

COMPAGNONNAGE COLLECTIF OS'O - GALLIA THEATRE

SOUTIEN A LA CRÉATION		COPROD.	RÉSIDENCE			TOTAL SOUTIEN A LA CRÉATION (- les soutiens et valorisations)	SOUTIEN VERSÉ AU GALLIA		TOTAL
ANNÉE de VRST	SPECTACLE		Montant des apports financiers	Frais annexes (transport, repas, hébergement)	Nbre de personnes		Nbre de jours	OARA AIDE A LA RÉSIDENCE	
2017	PAVILLON NOIR	10 000,00	875,00			10 875,00			
2018	PAVILLON NOIR (résidence)	2 000,00	29 468,00	25	17	17 668,00	10 000,00	3 800,00	13 800,00
2019	X (résidence)		3 712,90	8	6	3 712,90			
2019	LE DERNIER BANQUET	4 000,00				4 000,00			
2020	X	7 000,00				7 000,00			
2020	UI A CRU KENNETH ARNOLD	5 000,00				5 000,00			
TOTAL	4 spectacles	28 000,00	34 055,90	33	23	48 255,90	10 000,00	3 800,00	13 800,00

DIFFUSION DES SPECTACLES OS'O		REPRÉSENTATIONS					OARA AIDE A LA DIFF. Versée au Gallia	COÛT TOTAL POUR LE GALLIA (- les aides)
ANNÉE accueil des spectacles	SPECTACLE	Nbre de représentations	Coût de cession	Frais annexes (transp., repas, héberg.)	Droits d'auteurs	Frais techniques (personnel intermittents / location matériel)		
2018	PAVILLON NOIR	3	12 300,00	2 091,00	1 714,00	4 987,00	7 000,00	14 092,00
2019	FAITES L'AMOUR	1	5 000,00	3 156,00		1 887,55	0,00	10 043,55
2020	LE DERNIER BANQUET	2	4 400,00	1 835,84	480,36	492,00	0,00	7 208,20
2021	X	1	6 000,00	3 456,55	904,25	3 503,40	1 800,00	12 064,20
2023 (report)	UI A CRU KENNETH ARNOLD	6	6 600,00	1 615,00	850,00		1 500,00	7 565,00
TOTAL	5 spectacles	13	34 300,00	12 154,39	3 948,61	10 869,95	10 300,00	50 972,95

TOTAL COPRODUCTION ET DIFFUSION DU COMPAGNONNAGE OS'O 99 228,85 €

5.5. Programmation 2019/2022 – spectacles par saison

ÉTAT DE LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES VIVANT SAISON 2018-2019

TOTAL SAISON 2018- 2019		36 SPECTACLES	70	REPRÉSENTATIONS	
TITRE DES SPECTACLES	COMPAGNIE / NOM ARTISTE	NE / A *	Nbr REP.	DATE	COÛTS ARTISTIQUES
Pavillon Noir	Collectif OS'O	NE	1	16 octobre 2018	10 417,00
Vous qui savez ce qu'est l'amour	Cie La marginaire / Romie Estèves	NE	1	18 octobre 2018	7 573,00
Ce qu'on attends de moi	Cie Maurice et les autres / Jeannes Desoubeaux	NE	2	12 et 13 novembre 2018	8 868,00
Le triomphe de l'amour	Denis Podalydès	A	2	20 et 21 novembre 2018	30 936,00
Ma langue maternelle va mourir	Yannick Jaulin	A	3	du 23 au 25 novembre 2018	7 242,00
Vies de papier	Cie La bande passante	NE	2	30 et 31 novembre 2018	8 273,00
Finir en beauté	Mohamed El Khatib	NE	2	03 décembre 2018	4 880,00
Conversation entre Mohamed El Khatib et Alain Cavalier	Mohamed El Khatib et Alain Cavalier	NE	1	04 décembre 2018	4 090,00
Amour chien fou	Arthur H	A	1	06 décembre 2018	15 990,00
Mon cœur	Cie La part des anges / Pauline Bureau	NE	1	08 décembre 2018	19 932,00
Une vie politique - conversation entre N. Mamère et N. Bonneau	Cie La volige - Nicolas Bonneau	NE	1	14 décembre 2018	4 274,00
Albatros	Collectif Or Normes	NE	3	20 et 21 décembre 2018	17 005,00
Je(u)?	Cie Révolante / Pauline Pidoux	NE	2	7 janvier 2019	5 569,00
Léonie et Noélie	Cie l'envers du décor / Nathalie Papin et Karelle Prugnaud	NE	4	10 et 11 janvier 2019	22 154,00
Le voyage de Penazar	Cie l'entreprise / François Cervantes	NE	1	15 janvier 2019	7 340,00
Le chat n'a que faire des souris mortes	Cie pour ainsi dire / Philippe Dorin et Sylviane Fortuny	NE	3	24 et 25 janvier 2019	15 446,00
The sea within/ Moulou du Roc à Niort	Cie Voetvolk / Lisbeth Gruwez	A	1	26 janvier 2019	
Les mystiques ou comment j'ai perdu mon ordinateur entre Niort et Poitiers ?	Le théâtre irruptionnel / Hédi Tillet de Clermont-Tonnerre	NE	1	29 janvier 2019	15 156,00
Causer d'amour	Yannick Jaulin	A	1	1 février 2019	7 354,00
Vilain!	Théâtre à cru / Alexis Armengol	NE	3	07 et 08 février 2019	15 865,00
Iliade / Odysée	Cie à Tira d'aile / Pauline Bayle	NE	4	11 et 12 février 2019	11 876,00
Mohamed Lamouri et Groupe Mostla	Mohamed Lamouri et groupe Mostla	A	1	14 février 2019	5 055,00
Tristesse et joie dans la vie des girafes	Tiago Rodrigues / Thomas Quillardet	NE	4	07 et 08 mars 2019	22 879,00
JOA - Mendelssohn / Molière	Alexis Kossenko	A	1	11 mars 2019	
La fragilité	Dominique A	A	1	14 mars 2019	12 975,00
Le petit chaperon rouge	Cie Louis Brouillard / Joël Pommerat	NE	3	21 et 22 mars 2019	16 034,00
Victor ou la naissance d'une pensée	Cie du Dagor / Marie Blondel - Julien Bonnet - Thomas gornet	NE	4	28 et 29 mars 2019	15 272,00
Aux corps passants	Gilles Baron	NE	1	5 avril 2019	9 671,00
Lettres non écrites	Cie Lieux-dits / David Geselson	NE	1	9 avril 2019	4 735,00
l. glu	Collectif A.A.O / Varole Vergne et Hugo Dayot	NE	6	11 et 12 avril 2019	10 063,00
Madame se meurt, madame est morte	Olivier Beaumont - Marcel Bozonnet- Thierry Pécou	A	1	30 avril 2019	6 158,00
Lenga	le Gdra - Christophe Rhules	NE	1	3 mai 2019	13 260,00
Secret (temps 2)	Johann Le Guillerm	NE	4	du 11 au 15 mai 2019	17 748,00
Orchestre des Champs-Élysées - Ravel	Louis Langrée	A	1	22 mai 2019	
Faites l'amour	Collectif OS'O - Collectif Traverse	NE	1	25 mai 2019	10 043,00
Total saison 2018-2019	36 spectacles		70	représentations	384 133,00

* NE = Nouvelles écritures / A = autres appellations

ÉTAT DE LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES VIVANT SAISON 2019-2020

TOTAL SAISON 2019-2020	41 SPECTACLES	75	REPRÉSENTATIONS PRESENTÉES
------------------------	---------------	----	----------------------------

SPECTACLES PRÉSENTÉS	26 SPECTACLES	NE / A *	44 REPRÉSENTATIONS		233 523 € COÛTS ARTISTIQUES
TITRE	COMPAGNIE / NOM ARTISTE	NE/A*	Nbr Rep.	DATE	Coût artistique
La bulkrack	La Bulkrack	A	1	12 septembre 2019	4 271,00
Dru	La June Cie - Samantha Lopez	NE	1	10 octobre 2019	4 823,00
Sensible quartiers	Cie Jeanne Simone - Laure Terrier	NE	2	12 octobre 2019	5 133,00
Fleurs du mal	François Atlas	A	1	15 octobre 2019	5 327,00
Le bain	Gaëlle Bourges	NE	4	17 et 18 octobre 2019	10 577,00
KBW	Quator Kadenzaa - Daniel Buren - Jacek Wozniak	NE	1	7 novembre 2019	5 694,00
Jimmy et ses sœurs	Cie de Louise - Mike Kenny - Odile Grosset-Grange	NE	3	14 et 15 novembre 2019	8 010,00
L'entrée en résistance	Cie La mouline - Jean-Pierre Bodin et Christophe Déjours	NE	2	18 et 19 novembre 2019	8 637,00
La princesse au petit pois	Cie La vie est ailleurs - Edouard Signolet	A	2	29 novembre 2019	5 129,00
JOA - Brahms	Jeune Chœur de Paris et Maîtrise Notre-Dame de Paris	A	1	30 novembre 2019	
Pillographies	Cie La BaZooKa	NE	5	03 au 05 décembre 2019	22 638,00
Le pas grand-chose	Johann Le Guillerm	NE	1	7 décembre 2019	7 239,00
Hamlet	Cie Kobal't	A	1	10 décembre 2019	17 013,00
Un jardin de silence	La piccola Familia - Thomas Jolly - Raphaëlle Lannadère	NE	1	13 décembre 2019	10 627,00
Le dernier banquet	Collectif OS'O	NE	2	17 et 18 décembre 2019	7 242,00
Les Verligodin partent en vacances!	Cie Théâtre Bouche d'or	A	1	7 janvier 2020	2 689,00
Qui a peur du Loup? // Macbeth	Mathieu Roy // Ars Nova	NE	4	13 et 14 janvier 2020	16 871,00
Projet Newman	Amine Adjina - Cie du Double	NE	1	21 janvier 2021	10 715,00
Borderline(s) Investigations 1	Frédéric Ferrer - Cie Vertical Détour	NE	1	28 janvier 2020	13 887,00
Points de non-retour (Quai de Seine)	Alexandra Badéa	NE	1	3 février 2020	19 733,00
Qui suis-je ?	Yann Dacosta - Cie Le chat fouin	NE	4	06 et 07 février 2020	12 212,00
Ni les chiens qui boient, ni les femmes qui pleurent	Laurence Cordier - Cie La course folle	NE	1	11 février 20	8 566,00
Another look at memory	Thomas Lebrun	A	1	18 février 2020	
Qui va garder les enfants	Nicolas Bonneau - Cie La volige	NE	1	19 février 2020	6 692,00
Itinéraires, un jour le monde changera	Yann Verburgh et Eugen Jebeleanu - Cie Des ogres	NE	1	13 mars 2020	18 806,00
Total saison 2019-2020	26 spectacles		44	représentations	232 531,00

SPECTACLES ANNULÉS / REPORTÉS	15 SPECTACLES - 31 REPRÉSENTATIONS - 14 077€ INDEMNITÉS D'ANNULATION	NE / A *	Nbr Rep.	INDEMNITES D'ANNULATION
Le silence et la peur	David Geselson - Cie Lieux-dits	NE	1	
La très bouleversante confession de l'homme qui a abattu le plus grand fils de pute que la terre ait porté	Collectif NightShot	NE	1	
Nos solitudes	Delphine Hecquet - Cie Magique- Circonstancielle	NE	1	
La chute des anges	Raphaëlle Boitel - Cie L'oubliée	NE	1	
Voler dans les plumes	Cie des Plumés	NE	4	
Le petit cercle boiteux de mon imaginaire	Zampanos	NE	4	
E.A.T	Cie Bill Torpille	NE	6	
La petite fille qui disait non	Carole Thibaut	NE	3	4 827,00
5.Tera-Nuits +1	Etienne Pommeret	NE	1	1 800,00
Moi, Jean-Noël Moulin, Président sans fin	Patrick Pineau	NE	1	3 000,00
Snowball	Collectif Tutti	NE	2	2 000,00
Capuche	Victoria Beln Martinez	NE	2	1 100,00
Transfiguration	Olivier De Sagazan	NE	2	1 350,00
JOA	Direction Stéphanie-Marie Dagand	A	1	
Bobun Fever	Le Tricollectif	A	1	
SPECTACLES REPORTÉS EN 2020-2021	3 SPECTACLES - 3 REPRÉSENTATIONS			

* NE = Nouvelles écritures / A = autres appellations

ÉTAT DE LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES VIVANT SAISON 2020-2021

TOTAL SAISON 2020-2021		34 SPECTACLES	73	REPRÉSENTATIONS PRÉSENTÉES		
SPECTACLES PRÉSENTÉS		5 SPECTACLES	NE / A *	10 REPRÉSENTATIONS		22 976 € COÛTS ARTISTIQUES
TITRE	COMPAGNIE / NOM ARTISTE	NE/A*	Nbr Rep.	DATE	Coût artistique	
Cumbia Bamako	LaBulKrack	A	1	7 octobre 2020	4 179,00	
Le rouge éternel des coquelicots	François Cervantes -Cie l'Entreprise	NE	1	16 octobre 2020	3 532,00	
L'île des esclaves - Version foraine	CDN de Tours- Jacques Vincey	A	3	04 et 05 février 2021	9 994,00	
J'entends battre ma peur	Cie Caus'Toujours - Titus	A	2	25 et 26 mars 2021	3 381,00	
Mon bras	Studio Monstre	NE	3	05 et 06 mai 2021	1 890,00	
Total saison 2020-21	5 spectacles		10	représentations	22 976,00	
SPECTACLES ANNULÉS /REPORTÉS SAISON 20-21		29 SPECTACLES - 63 REPRÉSENTATIONS - 77 350€ indemnités annulations				
TITRE	NOM ARTISTE / COMPAGNIE	NE / A *	Nbr Rep.	Indemnités annulation		
Chouf le ciel	Cie Colokolo	A	1	2 264,00		
Le silence et la peur	David Geselson -Cie Lieux-dits	NE	1	6 972,00		
La très bouleversante confession de l'homme qui a abattu le plus grand fils de pute que la terre ait porté	Collectif NightShot	NE		5 000,00		
Témoignage	Cie des limbes	NE	6	1 116,00		
Blablaba	Encyclopédie de la parole - Emmanuelle Lafon	NE	3	4 598,00		
X	Collectif OS'O	NE	1	3 400,00		
Seul ce qui brûle	Théâtre des 3 parques - Julie Delille	NE	1	4 015,00		
Supervision	Les productions ed Merlin	NE	1	3 908,00		
Ogre	June Cie- Samantha lopez	NE	1	2 440,00		
L'île des esclaves - Version Plateau	CDN de Tours - Jacques Vincey	A	2	490,00		
Dans ma maison de papier, j'ai des poèmes sur le feu	Cie Syndicat d'initiative - Julien Duval	A	4	947,00		
L'Homme qui tombe	Cie Cornerstone - Simon Mauclair	NE	1	1 002,00		
Je suis la bête	Julie Delille	NE	1	1 440,00		
Durée d'exposition	Animal Architecte -Camille Dagen	NE	1	3 750,00		
Bandes	Animal Architecte -Camille Dagen	NE	1	6 525,00		
Histoires de fouilles	David Wahl	NE	5	2 171,00		
Les discours de Rosemarie	La petite fabrique - Betty Heurtebise	NE	4	191,00		
Nos solitudes	Cie Magique-Circonstancielle - Delphine Hecquet	NE	1	3 816,00		
Tiondeposicom	Marc Lacourt	NE	4	444,00		
Que du bonheur	Cie Le Phalène- Thierry Collet	NE	2	2 143,00		
Influences	Cie Le Phalène- Thierry Collet	NE	1	2 073,00		
La Chute des anges	Cie l'Oubliée - Raphaëlle Boitel	NE	1	873,00		
Voler dans les plumes	Cie des Plumés	A	4	4 628,00		
Le petit cercle boiteux de mon imaginaire	Zampanos	A	4	2 961,00		
E.A.T	Cie Bill Torpille - Ludovic Billy	A	6	2 387,00		
Ton père	Thomas Quillardet	NE	1	4 119,00		
Opus Circa	Yaron Lifschitz et Cie Circa (Moulin du Roc - Niort)	A	1	0,00		
Concert à table	Cie - Je garde le chien -Claire Diterzi	A	3	3 677,00		
FASE	Anne Teresa de Keersmeaker (Moulin du Roc -Niort)	A	1	0,00		
SPECTACLES REPORTÉS EN SAISON 2021-2022						
SPECTACLES REPORTÉS EN SAISON 2022-2023						

ÉTAT DE LA PROGRAMMATION DE SPECTACLES VIVANT SAISON 2021-2022

TOTAL SAISON 2021-2022		34 SPECTACLES	72	REPRÉSENTATIONS	
TITRE DES SPECTACLES	COMPAGNIE / NOM ARTISTE	NE / A *	Nbr REP.	DATE	COÛTS ARTISTIQUES
Philomène	Philomène	A	1	7 octobre 2021	3 636,00
L'Homme qui tombe	Cie Cornerstone- Simon Maudclair	NE	1	14 octobre 2021	16 762,00
Les discours de Rose-Marie	Cie La petite Fabrique -Betty Heurtebise	NE	4	21 et 22 octobre 2021	13 208,00
Point de non retour (la diagonale du vide)	Hédéra Helix -Alexandra Badéa	NE	1	10 novembre 2021	18 934,00
Je suis la bête	Théâtre des 3 parques - Julie Delille	NE	1	16 novembre 2021	8 440,00
Histoire(s) de France	Cie du double - Amine Adjina	NE	4	18 et 19 novembre 2021	13 383,00
Balsam	Cie Laika et Zefiro Torna	NE	2	25 novembre 2021	20 462,00
Le silence et la peur	Cie Lieux-dits - David Geselson	NE	1	3 décembre 2021	17 662,00
Le Chœur des amants	Tiago Rodriguez	NE	1	04 décembre 2021	7 685,00
Bandes	Animal Architecte - Camille Dagen	NE	1	07 décembre 2021	20 426,00
la Graande finale	Cie Volubilis - Agnès Palletier	A	1	11 décembre 2021	10 918,00
X	Collectif OS'D	NE	1	14 décembre 2021	13 878,00
J'ai trop d'amis	Cie du Kairos - David Lescot	NE	4	16 et 17 décembre 2021	10 568,00
Seuls dans la nuit	Cie la nuit te soupire - Anthony Thibault	NE	1	6 janvier 2022	6 876,00
Seul ce qui brûle	Théâtre des 3 parques - Julie Delille	NE	1	11 janvier 2022	9 775,00
La très bouleversante confession ...	Collectif NighShot	NE	1	18 janvier 2022	15 502,00
Dans ma maison de papier, j'ai des poèmes sur le feu	CieLe Syndicat d'initiative - Duval	A	4	20 et 21 janvier 2022	16 001,00
Où je vais la nuit	Cie Maurice et les autres - Jeanne Desoubeaux	NE	2	03 et 04 février 2022	17 607,00
Que du bonheur	Cie Le Phalène - Thierry Collet	NE	2	08 et 09 février 2022	3 879,00
Influences	Cie Le Phalène - Thierry Collet	NE	1	11 février 2022	7 095,00
Mouche ou le songe d'une dentelle	Collectif A.A.O - Carole Vergne et Hugo Dayot	NE	9	du 01 04 mars 2022	14 505,00
Histoires de Feuilles	David Wahl	NE	5	10 et 11 mars 2022	6 715,00
Tu seras un homme, mon fils	Cie du Dapor	NE	2	17 mars 2022	9 258,00
Durée d'exposition	Animal Architecte - Camille Dagen	NE	1	21 mars 2022	12 003,00
J'ai des doutes	François Morel	A	1	23 mars 2022	16 799,00
La chute des anges	Cie l'Oubliée - Raphaël Boitel	NE	1	23 mars 2022	16 052,00
A room with a view / Moulin du Roc à Niort	Rones et (LA) Horde	A	1	5 avril 2022	
La chaleur	OETTA - Madeleine Fournier	NE	1	6 avril 2022	14 604,00
La tête ailleurs	Cie du Dapor	NE	6	Du 07 au 09 avril 2022	8 464,00
Chers	Kaori Ito	NE	1	13 avril 2022	12 367,00
Conversation avec un arbre	Cie Rouge Elea	NE	1	16 avril 2022	3 324,00
Tiondeposicom	Marc Lacourt	NE	4	05 et 06 mai 2022	6 601,00
Le cirque Piètre / le cirque précaire	Cie La faux populaire - Julien Candy	NE	4	du 11 au 18 mai 2022	10 488,00
Total saison 2021-2022	34 spectacles		72	représentations	383 877,00

* NE = Nouvelles écritures / A = autres appellations

5.6. Synthèse récapitulative des actions de médiation 2019/2022

SYNTHÈSE QUANTITATIVE

2019

146,75 h d'Éducation artistique et culturelle / 3451 participants.

Dont :

- 87,5h de pratique / 621 personnes impliquées
- 3h de sortie d'atelier / 142 personnes impliquées
- 14,5h de projet participatif / 43 personnes impliquées
- 12,25h de visite du Gallia / 315 personnes touchées
- 9h de bord de scène / 2078 personnes touchées
- 4h de conférence / 38 personnes touchées
- 9,5h de rencontre spécifique / 117 personnes touchées
- 3h de débat / 80 personnes touchées
- 1h de préparation au spectacle / 9 personnes touchées

2020

106 h d'Éducation artistique et culturelle / 1387 participants.

Dont :

- 92h d'ateliers de pratique / 552 personnes impliquées
- 1,5h de bord de scène / 481 personnes touchées
- 6h de rencontres spécifiques / 111 personnes touchées
- 3h de visite du Gallia / 48 personnes touchées
- 3,5h de restitution d'action culturelle / 195 personnes impliquées

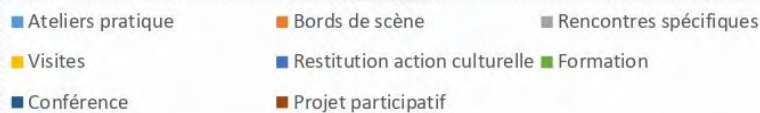
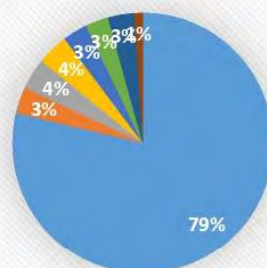
2021

244 h d'Éducation artistique et Culturelle / 3814 participants.

Dont :

- 192h d'ateliers de pratique / 477 personnes impliquées
- 8h de bord de scène / 2476 personnes touchées
- 9,5h de rencontres spécifiques / 170 personnes touchées
- 9,5h de visite du Gallia / 160 personnes touchées
- 7,5h de restitution d'action culturelle / 423 personnes impliquées
- 7h de formation /14 personnes touchées
- 8h de conférence / 78 personnes touchées
- 2,5h de projet participatif / 16 personnes impliquées

Répartition des projets de médiation par catégorie année 2021



2022

318 h d'Éducation artistique et Culturelle / 3360 participants.

Dont :

- 182h d'ateliers de pratique / 642 personnes impliquées
- 80h de projet de création artistique / 446 personnes impliquées
- 3,5h de bord de scène / 1555 personnes touchées
- 4h de rencontres spécifiques / 32 personnes touchées
- 17h de visite du Gallia / 300 personnes touchées
- 9,5h d'action culturelle / 338 personnes impliquées
- 1,5h de conférence / 15 personnes touchées
- 20h de projet participatif / 28 personnes impliquées

